LA LIBERTÉ

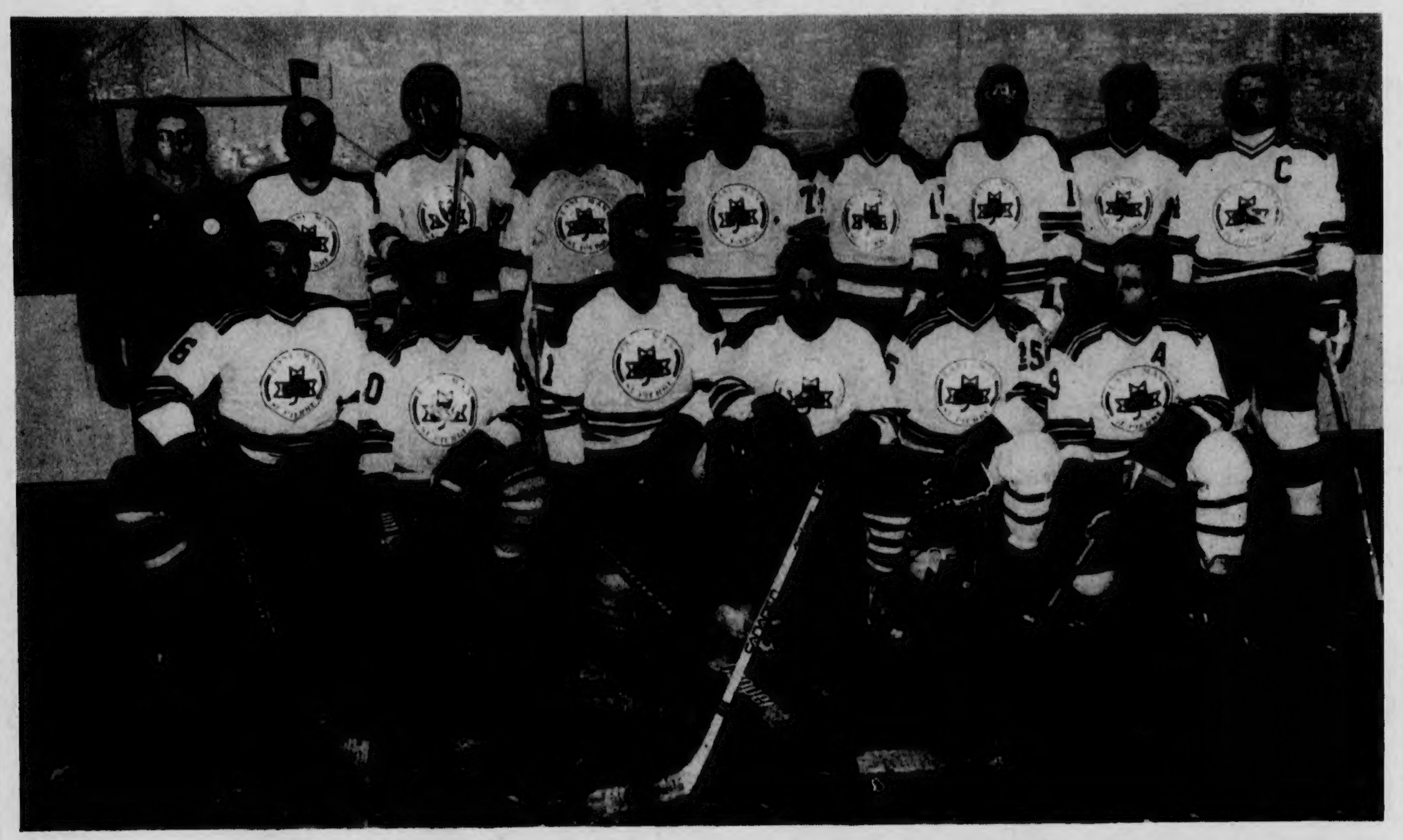
1913 - 1983

Tirage: 12,000

Vol. 69 No 43 Saint-Boniface, vendredi 11 février 1983



C'est le temps du Festival !



Ça patinait fort à Saint- Malo

Le tournoi des Oldtimers a eu lieu en fin de semaine dernière à Saint-Malo et Paulette Gosselin nous donne tous les détails

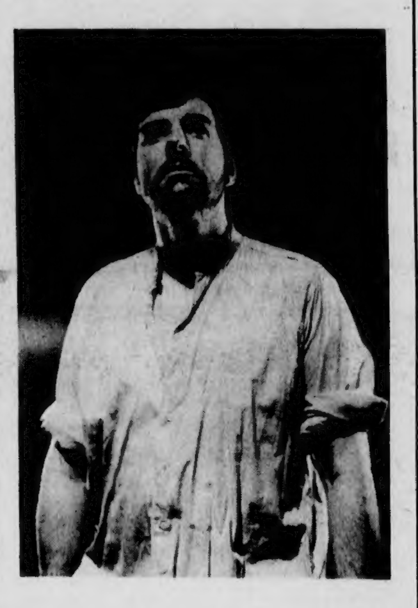
Au sommaire

Du bon service

■ Les services en français, c'est avant tout une question d'attitude. Comme le souligne une responsable de la Commission canadienne des droits de la personne.

Voyajeunesse

■ Trois jeunes francophones sont revenues de voyages à l'étranger. Elles ont appris des choses...



"L'avocat du diable" du Cercle Molière. La critique en page 8.

Les FM brûlent?

■ Une vingtaine d'organismes est venue appuyer les déclarations de la SFM à la suite de l'incendie de ieurs bureaux. En TRIBUNE LIBRE.

Petits et grands!

■ Trois organismes de service aux jeunes se sont concertés pour organiser les Petit et Grand Portage pour la semaine du Festival.

MUCKKK!

■ Le Manitoba Unity Committee a mobilisé douze refus des certificats d'assurance bilingues jusqu'à présent. En caricature...

OPINION

Les négociations se font à deux...

C'est officiel depuis une semaine: le feu de l'édifice de la SFM, boulevard Provencher, est d'origine criminel. Il s'agit donc d'un attentat politique, qui ne peut pas ne pas être lié à toute une série d'incidents qu'on a préféré considérer comme isolés.

Qu'on le veuille ou non et il est trop tard pour protester ou pour voter contre, la Société franco-manitobaine est le porte-parole, le bras politique de toute la communauté. Elle a le mandat de négocier nos droits constitutionnels. Le président Léo Robert n'a pas manqué de le souligner lors d'une conférence de presse donnée cette semaine.

La Société s'est félicitée d'avoir réuni près d'une vingtaine d'organisations francophones pour partager son épreuve, et pour explorer les possibles réactions à transmettre au public: "dans la communauté qui est éprouvée, les membres se serrent les coudes et redoublent de solidarité, de loyauté." Pour la première fois apparaît dans le vocabulaire de la SFM le mot "peuple" pour désigner la francophonie de la province. (Voir la TRIBUNE LIBRE)

Cela est un peu inquiétant. Ce n'est pas parce que la Société a été victime d'un incendie criminel et que "de partout sont venus des offres d'aide matérielle et technique, de support moral..." que la communauté est tout à coup unie et constitue un peuple. Si la SFM veut prétendre que "nous sortirons de ces temps difficiles plus unis, plus forts que jamais", il lui faut préparer immédiatement la stratégie pour élargir la participation.

Si elle ne prépare que des beaux discours, elle aura râté une belle occasion, fournie dans de sinistres circonstances, de renouer avec de nombreux Franco-Manitobains, temporairement sympathiques à la lutte ancestrale qui ne les concerne pas depuis quelques années.



Car si "backlash" il y a du côté anglais, c'est que la SFM est perçue, là aussi, comme ayant perdu le sens des réalités. Qu'elles soient correctement estimées ou non, les dépenses occasionnées par le bilinguisme institutionnel au Manitoba, que négocient présentement la SFM et la province, sont difficiles à avaler tant chez certains francophones que chez certains anglophones.

Les deux projets ne se comparent pas

Les quelque vingt organismes consultés sont d'accord avec la SFM. Les représentants juifs et ukrainiens, participant à la conférence de presse, sont sans aucun doute également d'accord avec la SFM sur le fond. Mais qu'en est-il de la population manitobaine en général? Les Manitobains ne sont-ils pas tous concernés par la perspective de rendre dans les faits leur province bilingue?

L'automne dernier, on a lancé une vaste discussion sur le multiculturalisme dans la province par une série d'audiences publiques. Alors que le bilinguisme (un mot déjà plus prononçable) se négocie presqu'à huis clos depuis huit mois. Or, l'importance des deux projets ne se compare pas.

Qu'il faille à tout prix informer convenablement la population anglophone est évident. Mais dans les circonstances, cela n'est peut-être pas suffisant.

Les actes criminels que la communauté a connu depuis quelque temps sont dirigés contre les francophones. On semble oublier qu'il y a deux parties dans les négociations, la SFM et la province. Jusqu'à présent, personne n'a harcelé le procureur général Penner ou le premier ministre Pawley. Pourtant, le gouvernement est prêt, officiellement, à élargir les services en français dans tous les sièges centraux des ministères et des agences, ainsi que dans tous les bureaux de régions où se trouvent des concentrations de francophones.

Bref, la SFM ne "blackmail" personne.

Il semble donc urgent que le premier ministre Howard Pawley fasse connaître les intentions de son gouvernement en terme de bilinguisme, comme il l'a fait devant l'assemblée annuelle de la SFM l'an dernier. Qu'il précise l'ampleur des programmes, les échéances et, surtout, les crédits qui seront consacrés à la traduction de documents et à l'embauche de personnel bilingue. Qu'il rappelle enfin pourquoi le Manitoba deviendra une province où les francophones pourront se faire servir en français.

Même si cela n'éclaire pas les quelques malades qui rôdent dans Saint-Boniface!

Jean-Pierre DUBÉ

BILLET

Le ciel t'aidera

C'est fou le nombre de gens mal élevés, gratteux, grippe-sous, suce-la-cenne, avaricieux, avares tout court, Séraphins, Harpagnons (à chacun son mot favori selon ses origines ethno-culturo-socio-économiques) qu'il faut tolérer dans ce beau et grand pays.

Dernier scandale significatif en date: l'ancien ministre des finances Donald Macdonald consent à présider pendant trois ans une Commission royale sur l'économie de l'avenir pour la modique somme de 800$ par jour, à 5 jours par semaine, avec un tout petit mois de vacances, et le bon sens est noyé dans un tollé général.

Alors qu'il existe un tas de bonnes raisons terre à terre pour justifier ces honoraires: l'indépendance financière du président doit être garantie; des compétences, c'est bien de valeur, mais ça se paye; c'est le chômage qui devrait constituer la priorité et non l'inflation; et, d'ailleurs, c'est pas 800 piastres plus dépenses par jour qui vont causer de l'inflation.

Mais il existe un motif encore plus solide pour ridiculiser les jaloux ou autres chômeurs qui attaquent vilement M. Macdonald sur ses 200 mille $ par année durant trois ans. Car acceptant un tel salaire, le président de la Commission royale s'assure l'aide du Tout-Puissant, inestimable par les temps de crise qui courent. En effet, l'adage n'affirme-t-il pas: "Aide-toi et le ciel t'aidera"?

Gens de peu de foi, mettez-vous à y croire: Donald Macdonald, pour résoudre la crise économique, c'est encore bien mieux que les évêques!

Bernard BOCQUEL



LES MEMBRES DU "MANITOBA UNITY COMMITTEE" VEULENT ASSURER LEURS VOITURES QU'EN ANGLAIS!...

GUY RÉMILLARD/LA L

Ériger un temple pour les sacrifices chez nous

Hier soir, j'assistais au débat qui a eu lieu entre MM. Borowski et Morgentaler à l'Université du Manitoba. Jusqu'à maintenant, je dois admettre que même si j'étais contre l'avortement, je trouvais un peu "exagérée" la réaction de certains groupes et individus qui s'opposent ouvertement à la question.

Grâce au "docteur" Morgentaler, je dois dire que mes convictions ont été affirmées. J'admire beaucoup M. Borowski qui, en parlant au nom d'une minorité, a démontré un courage que peu d'entre nous possèdons. Cependant, c'est Morgentaler lui-même, par la faiblesse et les contradictions de ses propres arguments qui m'a gagné à la cause contre l'avortement.

En plus, j'ai été dégoûtée du sans-gêne et de l'effronterie de cet "homme" qui n'a même pas pu observer les règles du débat telles que stipulées au début de la veillée par le doyen de la Faculté de droit qui agissait à titre de président de l'assemblée. Si je ne sais pas ce qui se passe dans ses cliniques, le peu de cet individu que j'ai observé hier soir m'a convaincue qu'il est une menace pour l'humanité en général.

Deuxièmement, je me demande si on ne devrait pas commencer à parler du "culte Morgentaler" puisque ce dernier se voit comme un dieu au-dessus de toute loi et qui préconise une société ou la liberté de l'individu l'emporterait sur tout principe moral. Il était évident en plus qu'il a déjà ses adeptes. Je me demande par quel trébuchement de l'esprit M. Morgentaler en arrive à voir le meurtre d'innocents comme un "sacrement" guidé par la "main de Dieu". (Je me suis permise de traduire ses propres paroles.) Mais je suppose que pour dormir la nuit, un individu, avec beaucoup de pratique, peut venir à se faire croire n'importe quoi. Cela ne fait que me convaincre que les plus grands malades mentaux ne se trouvent pas dans les hôpitaux.

Troisièmement, je trouve insultant à l'intelligence humaine que cet "homme" essaye de faire accroire à une assemblée d'étudiants universitaires surtout que ses actions découlent d'un intérêt authentique pour les problèmes auxquels l'humanité fait face à l'heure actuelle, c'est-à-dire: la famine, la pauvreté, le "surpeuplement" et l'oppression des "petits" (y compris les femmes, bien sûr). Si ces questions dérangent vraiment Morgentaler, je l'inviterais à aller travailler avec le Dr Marcel-Charles Roy en Extrême-Orient, ou au Nicaragua où les pauvres souffrent des conséquences de l'exode des professionnels en médecine.

Parlons franchement. Ce n'est pas "payant" (du moins au sens que Morgentaler l'entendrait) d'agir pour des motifs non-égoïstes. Étrange et épeurant, n'est-ce pas, cette nouvelle "vision" où l'on confond l'égoïsme, l'avarisme et la concupiscence pour l'amour. Que ce soit un "médecin" qui essaye de nous en convaincre m'emmène à tirer d'autres conclusions.

N'importe quel imbécile avec la connaissance la plus rudimentaire en biologie sait que l'embryo est pleinement formé, sinon très développé, bien avant le cinquième mois de gestation. Je trouve que c'est une "violation à l'éthique médicale" de se référer à l'enfant dans le sein de la mère avant le cinquième mois comme une "masse de cellules".

Je ne peux faire autrement que penser que Morgentaler a dû perdre quelques classes lorsqu'il était étudiant en médecine parce qu'il devait déjà rêvasser à ce temps-là aux piastres qu'il ferait plus tard. M. Borowski a été trop généreux en disant qu'il ne lirait le livre de Morgentaler que s'il se trouvait le seul sur une île. Je vous assure qu'il me ferait grand plaisir de m'en servir pour d'autres "besoins"...

Pour terminer, bien que je dois admettre que cela prend toute ma bonne volonté pour respecter Morgentaler comme un autre "humain", mes dernières paroles s'adressent à ceux et celles qui vont lui fournir sa clientèle. Morgentaler se vantait qu'il est bien appuyé par les Canadiens français catholiques au Québec. Cela ne fait que me convaincre davantage que ce serait trop facile d'attribuer à Morgentaler toutes les responsabilités pour les avortements déjà exécutés et ceux à venir. Ne faisons pas la même erreur qu'on a déjà faite et qu'on fait encore vis-à-vis des communistes.

Mon bref séjour au Nicaragua comme volontaire et l'expérience que j'ai vécue à l'Université du Manitoba hier soir me disent qu'il y a un peu de Morgentaler en chacun de nous. Cela il faut le croire, l'admettre et l'accepter. Cependant, ça "s'adonne" que je crois également qu'il y a de la vie et de l'amour en chaque personne, même enfouis quelque part au plus profond de Morgentaler! C'est ce qui m'a permis de dormir hier soir en dépit des frissons intérieurs déclenchés par le contact avec Morgentaler et compagnie à l'université. Je n'ai pas perdu l'espoir.

J'invite ceux et celles qui se sont déjà prévalus des "services" de Morgentaler et ceux et celles qui voudraient ériger un "temple" pour les "sacrifices" chez nous (comme genre de police d'assurance-mort au cas où ils en auraient besoin dans l'avenir) de reconsidérer avant qu'il soit trop tard. Morgentaler ne cache pas le fait qu'il est pour l'euthanasie.

Je m'adresse donc surtout aux étudiants qui appuyaient leur "héro" hier soir. Si vous n'avez pas encore eu le "privilège" de passer entre ses mains, consolez-vous. Ce bonheur vous sera réservé pour votre vieillesse. Vous aurez signé votre propre arrêt de mort ("death warrant").

Je ne partage pas la finesse d'esprit pour les affaires dont fait preuve Morgentaler, mais serait-ce par pressentiment que je prévois qu'on vous fera payer son petit "service" à l'avance? En poussant les choses plus loin, cette dernière dépense ne sera pas déductible pour fins d'impôt, même si on en arrive là pour les avortements!

Il vaut mieux se réveiller tard que jamais.

Michèle Sala
Saint-Boniface, Manitoba
le 28 janvier 1983

Disons OUI à la vie!

Lettre pastorale des Évêques catholiques du Manitoba pour la semaine du respect de la vie

La vie est un don de Dieu, un mystère à être vécu. Comme elle est donnée par Dieu, chaque vie humaine a une valeur et une dignité inhérentes et ainsi exige le respect.

Nous, les évêques catholiques du Manitoba, désirons partager avec vous notre préoccupation constante de cet enjeu du respect de la vie. Un désordre moral pénètre notre société, manifesté par l'égard diminuant envers la vie humaine, par la violence même envers la vie humaine. Nous constatons cette violence par le nombre croissant de cas de brutalité envers les enfants et les femmes.

Il n'est plus inusité de lire ou d'entendre parler d'enfants qu'on laisse mourir parce qu'ils sont handicapés. Les personnes âgées craignent de se faire traiter d'inutiles, de fardeaux coûteux. Des hôpitaux, auparavant consacrés à préserver la vie, maintenant mettent à mort des enfants encore au sein de leur mère, le don de Dieu destiné à l'avenir de l'humanité.

Nous contestons cette immoralité. Notre Dieu aime la vie; Il la partage; Il s'en réjouit. Nous sommes créés à l'image d'un tel Dieu. C'est pourquoi nous aussi devons aimer et partager cette vie, nous en réjouir. Notre survie elle-même dépend de ces valeurs.

Notre existence repose sur le respect de la vie, le respect de ses sources, de l'environnement qui la soutient. Comme chrétiens, nous sommes appelés à célébrer la vie en toutes ses étapes. À notre société nous témoignons de cet espoir et de cette foi en diffusant ce respect aux autres. Nous le faisons en nous soutenant les uns les autres, en nous préoccupant des autres, en partageant nos vies et nos bénédictions, en parlant pour et avec les opprimés, les démunis, les menacés.

Ensemble, comme évêques, nous voulons bénir et remercier tous ces groupes et toutes ces personnes qui se consacrent à promouvoir le respect de la vie. Nous en invitons beaucoup d'autres à s'impliquer dans cette tâche de partage-vie. C'est Dieu qui nous enjoint de le faire: "Je te propose la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie, pour que toi et ta postérité, vous viviez." (Deut. XXX, 19)

Disons OUI à la VIE!

Antoine Hacault,
archevêque de Saint-Boniface
Adam Exner, o.m.i.,
archevêque de Winnipeg
Maxim Hermaniuk, c.s.s.r.,
métropolite des Ukrainiens catholiques du Canada
Paul Dumonchel, o.m.i.,
archevêque de Le Pas-Keewatin
Omer Robidoux, o.m.i.,
évêque de Churchill-Baie d'Hudson
le 24 janvier 1983



LA BALLOUNE DU VIEUX CLOUNE POURRAIT S'TERMINER PAR UN BOUM!

Pour favoriser une meilleure compréhension

C'est clair et net. Les époux La Roche, Carmen et Pierre, pour la deuxième année consécutive Voyageurs officiels, n'ont pas l'impression de servir d'alibi à une beuverie. Pour eux, le Festival du Voyageur représente bien d'autres choses.

"C'est d'abord une rencontre, note Carmen La Roche. Des gens peuvent échanger, se parler. On a besoin de ça". Son mari ajoute: "C'est l'occasion de resserer les liens familiaux. D'ailleurs, chez les organisateurs du Festival, l'aspect fête familiale est une priorité".

Puis les La Roche abordent le côté culturel, historique de la fête d'hiver. "Pour les femmes qui sont venues s'installer ici au début, ce n'était pas un cadeau, dit Carmen. Tout était si primitif. Mais si elles n'étaient pas allées au Manitoba, on ne serait pas là, on n'aurait pas la même fierté".

Pierre enchaîne en évoquant le thème de cette année: "Le vieux loup". C'est-à-dire ces voyageurs d'un certain âge qui se sont établis sur des lopins de terre, après avoir dû travailler dur pour mériter le titre de vieux loup. Ces vieux loups sages et donneurs de conseils...

Cet aspect historique est vraiment très important pour les Voyageurs officiels, "car les jeunes ont besoin de se rattacher à quelque chose pour savoir où ils s'en vont dans la vie" pense Carmen La Roche.

C'est pourquoi Pierre La Roche croit que "le travail qui se fait dans les écoles est aussi important que ce qui se passe durant le Festival". C'est pourquoi il est convaincu que le Festival grandira de plus en plus grâce à cette éducation qui est assurée dans les classes.

Cette possibilité de renouer avec ses racines amène les deux à espérer que cela développera le sentiment de fierté des Canadiens français. Et, plus généralement, que cela favorisera une meilleure compréhension et une plus grande unité entre Manitobains.

Aussi, le fait que le Festival du Voyageur permet à des jeunes de mieux connaître les traditions, les La Roche estiment que "le Festival est une occasion de rattacher les trois générations".

Et, sur un plan purement humain, Pierre La Roche voit le Festival du Voyageur comme "une thérapie dont les gens ont besoin une semaine par année pour oublier la cadence accélérée du monde dans lequel on vit".

Mais, faut-il le rappeler, les époux La Roche ne cherchent pas à transmettre la joie de vivre seulement une semaine durant l'année. Ils sont aussi les ambassadeurs du Festival à de multiples événements durant l'année, comme le Carnaval de Saint-Paul, par exemple.

Durant l'année, ils rencontrent des centaines, des milliers de personnes. Des personnes auxquelles les Voyageurs officiels veulent communiquer l'esprit du Festival.

Une expérience extraordinaire, donc. "Mais qu'on ne peut pas vraiment décrire", affirme Pierre La Roche, qui ajoute, avec un large sourire: "Il faut la vivre".

Bernard BOCQUEL



Parmi les tâches des voyageurs officiels, il y a bien sûr la participation à la traditionnelle conférence de presse du Festival. On reconnaît, de gauche à droite: Gerry Turenne, le directeur général; Léo Teillet, le président du Festival; Carmen et Pierre La Roche.



JYP au Grenier de l'Abbaye

Le groupe JYP, de gauche à droite: Vincent Roach, Paulette Cormier-Roy, Yvois Robichaud et Louis-Philippe Bourgeois.

En collaboration avec le Festival du Voyageur et la Fédération culturelle des Canadiens français, le Club Richelieu (Saint-Boniface) produit cette année, comme tête d'affiche du Grenier de l'Abbaye, le groupe acadien "JYP".

Ces artistes talentueux nous montreront avec habileté que la musique acadienne se marie très bien avec notre culture franco-manitobaine.

Les voyages forment la jeunesse

Trois jeunes FM sont revenus de l'étranger

De plus en plus, et pour des raisons différentes, les jeunes sentent le besoin de partir de leur milieu pour aller connaître un autre pays. Parfois, même, l'idée de voyager est plus alléchante que de continuer de suivre la routine d'études ou de travail...

C'est justement dans cette intention que deux étudiantes du Collège Louis-Riel sont parties à l'étranger. Christine Lachance et Suzanne Druwé ont profité d'un programme d'échange AFS (American Field Service) pour aller étudier à Costa Rica et au Brésil.

Elles ont suivi des cours comparables à ceux du Collège, mais qui leur ont été beaucoup plus profitables, selon Christine. "J'aurais pu étudier l'histoire et la géographie de Costa Rica selon les livres, mais ça ne se compare pas à être allée là-bas."

Par contre, Christine et Suzanne ont aussi retiré beaucoup d'expériences pratiques. Par exemple, comme elles ne connaissaient pas la langue du pays, elles ont dû utiliser des gestes pour communiquer. "C'était parfois frustrant" dit Suzanne. "On se sent réduites à une personne de cinq ans, du fait qu'on ne peut pas exprimer ce qu'on pense."

Les jeunes Franco-Manitobaines ont aussi à affronter plusieurs différences culturelles. Suzanne, elle, se sentait un peu restrainte comme femme, dans une culture beaucoup plus macho que la nôtre. Il fallait aussi s'adapter au rythme de vie plus lent des latino-américains et côtoyer la pauvreté extrême.

Il y a aussi une troisième voyageuse... Après un an d'études au Collège de Saint-Boniface, Joanne Lambert a quitté le Manitoba pour le Québec et le Sénégal. Le Sénégal, c'était un monde tout neuf, qui présentait de nouvelles difficultés. Joanne n'est pas restée sans réaction devant cette société. "Comme on voit à la télévision, il y a la pauvreté et la faim. Mais ce qui m'a le plus frappée c'est le contraste entre les riches et les pauvres."

Pendant sept semaines, Joanne a partagé une expérience culturelle intense avec des gens d'un autre point du globe. Elle a vécu avec une famille dans le village de Keur-Momar Sarr. Outre les problèmes linguistiques, elle a dû surmonter le défi de comprendre une autre culture, avec des différentes habitudes.

Pour ces trois Franco-Manitobaines, la vie dans une nouvelle famille fut une expérience des plus précieuses. Ceci leur a permis de connaître les coutumes des habitants, ainsi que les valeurs morales de ces différents pays. Ces différences de valeurs sont surtout remarquables en ce qui a trait à l'autorité des parents, la condition de la femme, les biens matériels et l'unité familiale.

Après cette expérience, les jeunes ont dit avoir développé leur tolérance envers les autres et confirmé leurs propres valeurs. Joanne, elle, a le goût de se "prendre en mains". "Je n'ai pas envie de me faire modeler par la société" dit-elle. C'est dire que les voyages peuvent marquer des étapes importantes dans la vie d'un individu.

Ils peuvent offrir un apprentissage à différents points de vue. Qu'il s'agisse d'avoir une vision plus vaste du monde ou d'accepter une autre culture, il est inévitable d'acquérir de la patience, de la compréhension et de la tolérance

Les jeunes vont continuer à voyager, car il y a là une source d'informations qui va durer.

Pierre CHAMPAGNE
et Guy FERRATON



Christine Lachance et Suzanne Druwé: c'était parfois frustrant!



Joanne Lambert: "Je n'ai pas envie de me faire modeler..."

Un cours de gigue

Les Danseurs de la rivière Rouge ont annoncé qu'un nouveau cours de gigue pour adultes débutera mardi le 22 février à 19h30 au CCFM.

Suite au succès des cours pour adultes au courant de l'hiver, les Danseurs de la rivière Rouge ont décidé d'offrir une nouvelle session de gigue à partir du 22 février jusqu'à la fin juin 1983.

Le matériel couvert comprendra les pas de base de la gigue avec variations et improvisations ainsi que d'autres pas de danse canadienne-française tels le pas de polka et le pas glissé. Si le temps le permet, quelques pas de base de la gigue de la rivière Rouge seront aussi inclus.

Deux nouveaux cabarets créés: Le Petit Portage et le Grand Portage

Le Festival du Voyageur a permis une première: une collaboration active entre trois organismes franco-manitobains dont les jeunes constituent la clientèle: le 100 Nons, le CJP et l'AECUSB. Résultat: deux cabarets. Le Petit Portage et le Grand Portage. Tout un programme...



Les coordonnateurs des Petit et Grand Portage. De gauche à droite: Maurice Smith, Kelley Fry et Michel Roy.

Le Petit Portage d'abord. Clientèle visée: les moins de 18 ans, ceux qui doivent encore consommer du Pepsi et qui ont peu de chances de se laisser emporter par toutes les facettes de la fameuse Joie de vivre.

Comme l'explique Kelley Fry, la directrice du 100 Nons: "Le Petit Portage s'adresse aux adolescents, à qui on propose du rock plutôt que de la musique folklorique. Et cela donne une occasion de faire jouer les jeunes; surtout les jeunes d'ici".

C'est la 3e année que le 100 Nons s'intéresse spécialement à cette tranche d'âge, souvent délaissée durant la plupart des Festivals du Voyageur. Mais cette fois, comme dit, avec la collaboration active du Conseil jeunesse provincial et de l'Association des édudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Budget de 13 000$

Pour le Conseil jeunesse provincial, qui montait son Cabaret des jeunes pionniers où de l'alcool était servi, il s'agit d'étendre ses activités à ces 13 à 18 ans qui font aussi partie de sa clientèle. Commentaire de Michel Roy du CJP: "On touche ainsi de plus en plus au membreship et au futur membership".

Le Petit Portage, à la salle académique du Collège, sera ouvert les jeudi, vendredi et samedi soirs de la semaine du Festival. Dans l'après-midi, du lundi au vendredi, le groupe La Roche jouera pour des écoles, ainsi que les Fantaisistes, un groupe de neuf hommes. En soirée se produiront Gameck, de l'Ile-du-Prince-Edouard; et le nouveau groupe Trax, connu avant sous le nom d'Illusion.

De son côté, le Grand Portage démarre le dimanche 13 pour s'achever le samedi 19. Beaucoup d'artistes présentés dans le grand gymnase Ouest de l'ex-collège secondaire n'ont guère besoin de présentation: Folle Avoine, Gérald Paquin, Gérald Laroche, Hadley Castille, le groupe La Roche, Paul Demers, Ronald Bourgeois, Kenneth Saulniers et Johnny Comeault.

Prendre sa brosse

Le Grand Portage est certainement un projet ambitieux si l'on en juge par le budget consacré aux artistes et à la technique: 13 mille $. Contre 3,500 pour son prédécesseur, le Cabaret des jeunes pionniers. Il est vrai que le nouvel endroit peut accueillir au moins 500 personnes.

"L'idée, précise le président de l'AE, Maurice Smith, c'est de regrouper autant de jeunes francos que possible, dans une atmosphère le fun. Il s'agit vraiment d'un spectacle, avec la possibilité de danser. Et en plus, avec le décor choisi, on croit que le Grand Portage reflète l'héritage que le Festival est sensé véhiculer".

Cette première participation de l'Association des étudiants du Collège universitaire aux activités du Festival est ainsi commenté par Maurice Smith: "Il y a eu des articles dans le Réveil qui critiquaient le Festival, le moment où on prenait sa "brosse". On s'est impliqué pour voir si cette image peut être changée auprès des universitaires. Et puis comme une grande partie de la clientèle de l'ex-Cabaret des jeunes pionniers était formée d'universitaires, l'AE avait intérêt à donner son mot".

Une participation dont le président de l'AE ne semble rien regretter, au contraire: "On n'a pas eu de problèmes de collaboration. Cela ouvre la porte sur d'autres coopérations. Le but, c'est de travailler ensemble, plutôt que parallèlement".

Déjà d'ailleurs existe la légende des deux portages; imprimée sur le dépliant publicitaire qui vante l'événement: "Chaque groupe possédait d'énormes potentiels, mais les chutes étaient trop difficiles pour chaque groupe à lui seul. Ils ont concerté leurs efforts (...) Ils ont fait un pacte et l'ont scellé avec l'empreinte de leurs mains, qui se transforma en oiseau mythique qui permettait le survol des chutes"...

Bernard BOCQUEL

C'est l'attitude qui est la clé dans les services en français

Des services en français au Manitoba, on en parle beaucoup, dernièrement. Il y a ceux qu'il faut obtenir et ceux qui existent déjà. Comme les services fournis par la Commission canadienne des droits de la personne. C'est vrai qu'avec un nom pareil, des efforts particuliers s'imposaient...

La directrice des plaintes et de la mise en oeuvre à la Commission, Claude Bernier, récemment de passage à Winnipeg pour une session d'information, est catégorique: "On s'assure que dans chaque bureau de la Commission une personne soit compétente en français. À Winnipeg, il s'agit de Nicole Ritchot".

Mieux: le personnel a les instructions pour encourager les francophones qui ont besoin des services de la Commission des droits de la personne, à parler en français. "On fait un effort particulier, souligne Mme Bernier, pour nous assurer qu'on va vers les francophones. On leur dit qu'ils ont des droits et qu'il peuvent se faire servir en français. Cette attitude fait partie des priorités de la Commission".

En vigueur

Seulement, il y a un mais, qui recouvre une réalité parfois difficile à contourner: "Les francophones hors Québec sont tellement habitués à se faire servir en anglais, qu'ils en oublient que les services sont disponibles en français... Et puis ils sont tellement habitués à transiger avec leur gouvernement en anglais. On parle le français à la maison, mais on n'est pas à l'aise pour utiliser le jargon en français".

En agissant de la sorte, la Commission canadienne des droits de la personne remplit sans aucun doute une partie de son mandat. Un mandat qui se divise en deux grands secteurs: le traitement des plaintes et l'information.

L'éducation sur les droits dont disposent les gens depuis que la loi sur les droits de la personne est entrée en vigueur voilà quatre ans étant particulièrement importante pour assurer l'évolution des attitudes.

Techniquement, il faut savoir que cette loi fédérale est la dernière passée en la matière par un gouvernement au Canada. Chacune des 10 provinces avait déjà la sienne. Chacune a ses différences. Pour sa part, la directrice des plaintes de la Commission, l'organisme chargé de la mise en oeuvre de la loi fédérale, estime que la loi "va assez loin. Elle est bonne".

Exemple: la Commission répond directement au Parlement, une fois par an. Elle n'est donc pas obligée de passer par un quelconque ministre. Aussi, la Commission est un organisme quasi-judiciaire. Un grand mot pour dire qu'elle peut règler des plaintes en constituant un Tribunal des droits de la personne, bien sûr indépendant, qui comprend un ou trois juges.

Quand une personne est-elle en droit de se plaindre? Quand la personne se voit refuser un service ou un emploi dans un endroit qui dépend juridiquement du fédéral pour un des motifs suivants: race, origine ethnique, couleur, religion, âge, sexe (mais attention: pas l'orientation sexuelle), situation familiale, handicap physique. Enfin, si un individu a été grâcié et s'il doit subir une discrimination pour une offense criminelle pardonnée, il a toutes les raisons de s'adresser à la Commission.

Très strict

Des demandes, la Commission des droits de la personne n'en manque pas: environ 24 mille par an. Mais attention, on parle de demandes. "Il y a énormément de gens que l'on réfère ailleurs, parce que la Commission n'est pas compétente", explique Claude Bernier. Mais, bon an mal an, la Commission a toujours environ 600 dossiers actifs, qui se règlent sur une période qui varie de deux mois à deux ans et demi.



Claude Bernier, de la Commission canadienne des droits de la personne. Une soupape de sécurité.

Il faut dire que la Commission a fixé des mécanismes de tri de plaintes très stricts après s'être aperçu que le taux de rejet des plaintes était très élevé. La Commission dispose de 125 employés et d'un budget de 5 millions de $ pour mener à bien son travail.

Un travail que la directrice des plaintes estime satisfaisant dans la mesure où seulement 5 pour cent des dossiers finissent devant les tribunaux. Les 95 autres pour cent sont soit solutionné à l'amiable (hors cours) ou devant le Tribunal des droits de la personne nommé par la Commission.

Pour ce qui concerne les plaintes, environ le quart sont fondées sur le sexe et un autre quart sur le handicap physique. Une proportion qui est d'ailleurs à la hausse du fait de la sensibilisation effectuée durant l'année internationale des handicapés.

Les plaintes ont aussi un caractère régional: ainsi, au Manitoba, la Commission enregistre plus de plaintes d'autochtones que dans le reste du pays; tandis qu'à Toronto, ce sont les minorités ethniques qui fournissent la majorité des plaintes.

Au fait, est-ce que les francophones pourraient se servir de la Commission des droits de la personne lorsqu'ils se sentent discriminés? Non, si la raison de la discrimination est basée sur la langue. Dans ce cas, c'est le Commissaire aux langues officielles qui est sensé avoir les compétences requises. Seule la clause de l'origine ethnique pourrait jouer. Exemple: "Je ne t'engage pas parce que tu viens du Québec".

En tout, la Commission peut protéger - gratuitement - les droits individuels d'environ 10 pour cent de la main-d'oeuvre canadienne. Le reste dépend des lois provinciales sur les droits de la personne.

En ces périodes de restrictions budgétaires, certains craignent de voir les budgets de la Commission réduits. Une inquiétude vraisemblablement injustifiée quand on se rend compte à quel point cette procédure d'appel gratuite donnée par la Commission sert de soupape de sécurité à des gens (légitimement ou non) frustrés.

On espère retrouver

Quoi qu'il en soit, ce recours n'a pas en tout cas l'air de séduire les francophones hors Québec: "Il n'y a pas beaucoup de demandes de francos" indique Claude Bernier.

Mais c'est vrai que la vieille habitude de s'adresser en anglais pour obtenir un service efficace (et surtout rapide!) est encore bien ancrée. Et souvent à très juste raison. Même si Claude Bernier assure qu'on "va aussi loin que de faire penser aux gens qu'ils peuvent utiliser le français s'ils veulent. On n'attend pas qu'ils demandent. On l'offre".

Une attitude ouverte qu'on espère retrouver lorsque la province offrira des services plus substantiels en français. Car on risque d'avoir autant besoin de l'attitude que des services.

Bernard BOCQUEL

L'avocat du diable du Cercle Molière

La distribution de choix a manqué d'âme

On a qualifié de choix éclairé la pièce "L'avocat du diable" de Morris West pour la 2e de la saison du Cercle Molière. Le thème de la béatification est à la mode puisque le Canada catholique connaît quelques nouveaux saints. Mais la troupe n'a pas réussi de miracle. Du moins pas lors de la première...

Le texte de Morris West, adapté dans un français qui ne sent pas la traduction, se comprend et s'entend bien d'un bout à l'autre. Heureusement. La lecture béatifique ne remplace pas le jeu des comédiens, encore moins les expressions de sentiments. C'est du théâtre que le public attendait vendredi dernier. L'accueil a donc été réservé.

Dans l'ensemble, les artistes n'ont pas été à la hauteur. Le bon choix de comédiens, nettement au-dessus de la moyenne récente au Cercle Molière, n'a rien transcendé. La performance de Paul Léveillé est toutefois à noter: jouant le rôle d'un médecin juif dans un milieu catholique, il a peut-être été le seul vraiment crédible.

Le personnage principal, l'avocat du diable lui-même, Bernard Boland, a réussi à maintenir l'unité du spectacle. Fil conducteur de l'intrigue du début à la fin, il a rapidement conquis l'auditoire comme il a conquis les autres personnes de la tragédie. Son ouverture d'homme d'expérience, de curé désillusionné, et sa simple humanité ont fait oublier les moments où les sentiments les plus profonds et les aveux les plus touchants ont été récités comme par coeur.

Une soirée très sérieuse

La dernière scène, où l'avocat du diable a rendu l'âme sans avoir terminé sa mission, certains spectateurs ont été tentés de la trouver drôle tellement la fatigue avait fait son oeuvre. Tout se termine en beauté pour ne pas dire en miracle puisque la vie est redevenue plus saine en raison du passage de Mgr Meredith qui rend secondaire l'apport du supposé saint à la vie de la petite communauté italienne en question.

Pour ce qui est des autres acteurs, notons que Claude Dorge dans le rôle de l'artiste Nicholas Black a été remarquable dans la scène au cours de laquelle il parassait ivre. Pierre Léveillé nous a aussi offert quelques moments d'un comique réussi.

Les autres comédiens n'ont pas marqué la présentation. Certains nous ont même rappelé les beaux moments du théâtre universitaire. Comme ce fut le cas récemment au Collège de Saint-Boniface pour "La ménagerie de verre" de Tennessee Williams, on dira que le Cercle Molière a choisi un défi au-dessus de ses moyens.

Côté décor, les nombreux changements des tableaux très simples ont allongé de trop une soirée très sérieuse. De plus, les changements ont été partiellement confiés aux acteurs, ce qui, dans le cas de l'évêque mourrant, par exemple, a nui à l'effet de drame souhaité.

On a donc senti qu'il aurait fallu encore quelques jours de répétition pour rôder l'ensemble de la production. Il a été dit que lors des soirées suivant la première, la pièce était plus courte et les enchaînements se faisaient plus harmonieusement. Il est donc possible qu'avant la fin de la semaine, la 2e pièce de la saison sauve son âme.

Jean-Pierre DUBÉ



L'équipe de L'avocat du diable au grand complet dans le décor de la pièce qui est à l'affiche jusqu'à samedi

Photo de Hubert Pantel

Les SOLIDES

La suggestion nous est parvenue d'un artiste, un vrai: à en juger par le nombre de fautes qui ponctuent les graffiti anti-franco, il croit que ces béotiens devraient suivre un cours d'anglais 101 avant de poursuivre leur cours de graffiti 205. Et en ne parlera pas de la 303 tout court.

Mais dans le fond, la meilleure, c'est que le mot graffiti, si abondamment utilisé dernièrement, tant dans La LIBERTÉ qu'un peu dans la presse anglophone, est un mot italien (au singulier graffito). C'était notre participation pour une compréhension plus solide de l'influence du multiculturalisme dans le cadre d'une politique de bilinguisme officiel.

Et en parlant d'étymologie... Il va falloir que les boys du MUC trouvent vite un autre mot de pure souche anglobritannochose pour désigner le sport national au pays. Car le hockey, selon le Petit Robert (un autre graffititable), est un mot qui provient très probablement de l'ancien français hoquet, qui signifie "crochet, bâton crochu". *Touché* and *C'est La Vie!*

Il en reste encore qui trouvent à se plaindre du journal La LIBERTÉ... Entendu la semaine dernière: "Quand je lis le journal assis sur la toilette, je viens les jambes toutes engourdies..."

Pour la variété, puisqu'on y est, pourquoi ne pas offrir quelques suggestions de cibles à nos peintres de graffiti. Pourquoi ne pas sortir de Saint-Boniface? Pourquoi pas à Steinbach, chez l'imprimeur Derksen, qui imprime, semble-t-il, un journal francophone? Ou Beauséjour? Dauphin? Benito? Belmont? Boissevain? Flin Flon? Le Pas? Medora? Portage-la-Prairie? Morden? Souris? Vita? Deleau? Bagot? Fortier? Lac Neige? Melita? Ville rapide? Feuille rapide? Libau? Pierre heureuse? Vue du lac? Chutes des sept soeurs? Bois de Charles? Fort Rouge? Lac Falcon? Hauteurs de la rivière? Bois du croissant? Chevreuil lodge ou Chère lodge? Sans oublier Albert Beach? Autant d'endroits francophones, autant de choix!

CALENDRIER

Jeudi 10

- Le film **Ne touche pas à la femme blanche** sera présenté dans le cadre du **Ciné-club** du CUSB, Salle Martial-Caron, à 20h00, jeudi et vendredi.

- L'artiste **Rémi Perreau** est à l'affiche du Café-rencontre de l'Association des étudiants du **CUSB** (1$50).

- Le jazz-guitariste **Guillaume Boux** se produira au **Canot** du Voyageur, de jeudi à samedi.

- Au **Canot** du voyageur, le groupe **Bourgeois, Demers et Cie** est à l'affiche de jeudi à samedi.

Vendredi 11

- L'exposition des peintures de **Berthe Palud** se poursuit au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 6 mars.

- Une journée d'étude, animée (en anglais) par Carlos Pentzke du Nicaragua, aura lieu de 10h00 à 16h00 au Centre de pastorale (622 Taché) de Saint-Boniface. Organisée par le **Conseil diocésain de Développement et Paix.**

- Le film français **Le chemin des écoliers**, mettant en vedette Bourvil, Lino Ventura et Alain Delon, est à l'affiche du **Cinéma Main** dans la série **France-Canada**, à 20h00.

- Le film français **Peppermint soda** (1977) de Diane Kurys sera présenté à la **Galerie d'art** de Winnipeg, à 20h00, de vendredi à dimanche.

Samedi 12

- Le Bal des gouverneurs du **Festival du Voyageur** aura lieu au Westin Hotel à Winnipeg. (35$)

- Une séance d'autographes avec **Yvonne Dusablon-Lagassé** de Sainte-Anne-des-Chênes, l'auteur du conte pour enfants récemment publié par les Éditions des plaines, "Les trois pommes d'or", aura lieu à 14h00 à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface, 255 Cathédrale.

Lundi 14

- Le film français **"L'amour nu"** (1981) de Yannik Bellon, avec Marlene Jobert et Jean-Michel Folon est à l'affiche du Cinéma Main, à 20h00. Une collaboration CCFM-ONF.

Mardi 15

- Vernissage de l'exposition "Trade-marks- (The Annunciation" de Gordon Lebredt à la galerie **"Plug-In Art"**, 175 McDermot, à Winnipeg.

- L'**Alliance française** recevra la Dr Carol Harvey, professeur à l'Université de Winnipeg, pour une conférence sur "Trois siècles de français en Angleterre", à 20h00 au 156 Spence.

- Dans le cadre du Festival du Voyageur, les écoles **Lacerte** et **Howden** du **Parc Windsor** tiendront des déjeuners aux crêpes, mardi et mercredi. Des initiatives des comités de parents.

Jeudi 17

- Le conseil diocésain de la **Ligue féminine catholique** du Manitoba invite tous les membres de la province à un dîner au Club LaVérendrye, 614 DesMeurons à midi.

Vendredi 18

- Le film d'origine anglaise **"Stevie"** (1978) avec Glenda Jackson et Mona Washbourne est à l'affiche pour la fin de semaine à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h00.

RECTIFICATIF

Contrairement à ce qui a été rapporté dans l'édition de la semaine dernière de La LIBERTÉ, l'Assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine aura lieu au Rendez-vous, 768 Taché, le 19 mars, et non au Collège de Saint-Boniface.

Le film de la semaine



"Videodrome"

Le film canadien "Videodrome" de David Cronenberg, le spécialiste canadien des films d'horreur. À déconseiller à tous les coeurs sensibles...

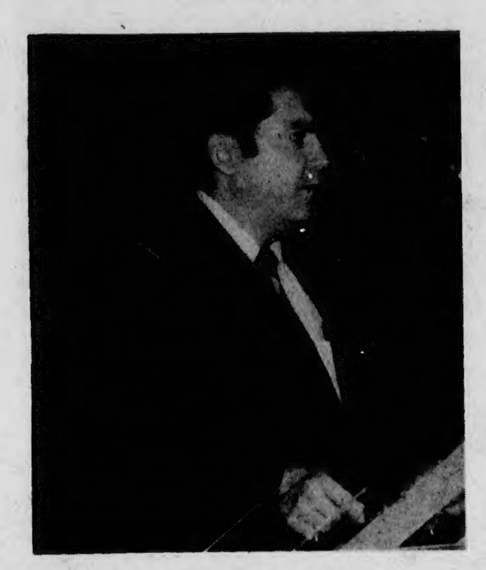
Un film qui choque par sa violence. Le rôle principal a été confié à Deborah Harry du groupe "Blondie", que l'on reconnaît dans la photo.

Joue présentement au cinéma Odeon. (18 ans et plus)

REPÈRES

Un budget à taxes?

Plus la date du budget provincial approche (le 24 février) plus il semble évident, si le gouvernement veut maintenir ses services, que les taxes augmenteront. D'ailleurs le ministre des finances Vic Schroeder a déjà indiqué que la plupart des Manitobains qu'il avait consultés pensent qu'il serait préférable d'augmenter la taxe de vente plutôt que d'accroître le déficit ou le nombre de chômeurs.



Vic Schroeder

L'an dernier, le gouvernement n'avait pas haussé la taxe de vente et avait imposé à la place une taxe de 1.5 pour cent sur les salaires, qui visait surtout le fédéral. Seulement voilà: cette taxe-miracle sur les salaires, le fédéral ne s'est pas encore engagé à la payer.

En attendant, des représentants des municipalités du Manitoba veulent que le gouvernement provincial exerce son leadership et limite les hausses salariales à 6 pour cent cette année...

Le coût du chômage

Le mois dernier, le fédéral a payé 34 millions de $ en prestations d'assurance-chômage au Manitoba. Précisément 95 pour cent de plus que l'an dernier. De plus deux mille Manitobains ont épuisé leurs droits à l'assurance-chômage en décembre 82. Et donc les listes de l'aide sociale de la ville de Winnipeg s'allongent. À la fin de l'an dernier, plus de 6 mille Winnipegois vivaient grâce a l'assistance sociale.

Il reste qu'au Manitoba le taux de chômage désaisonnalisé a diminué de presque un pour cent en janvier, pour passer à 10 pour cent. Au niveau national, le même taux se situe à 12.4 pour cent.

Un autre pas bilingue

C'est décidé: le comité des règlements de la Chambre a opté pour fournir les traductions anglaises des discours prononcés en français. Le comité propose toutefois de différer de 24 heures la traduction, pour réduire les frais. Rappelons que les députés francophones peuvent déjà s'exprimer en français en Chambre grâce à la traduction simultanée.

Hydro à la hausse

Les tarifs de l'Hydro Manitoba seront haussés de 9.5 pour cent à compter du 15 mai. Le gouvernement a décidé de lever un an plus tôt que prévu le gel sur les tarifs imposé par l'ex-gouvernement conservateur. Le ministre de l'énergie, Wilson Parasiuk, a toutefois précisé que, malgré cette décision, l'Hydro prévoit un déficit de 23 millions de $ cette année. Déficit qui sera absorbé grâce aux réserves de cette société de la couronne. L'Hydro avait demandé une hausse de presque 16 pour cent dès cette année.



On veut des carrières...

Plus de 20 000 étudiants de quelque 160 écoles de la province ont visité en début de semaine l'important Symposium des carrières organisé par l'Association des enseignants du Manitoba.

Environ 110 kiosques ont été montés pour l'occasion au Centre des congrès de Winnipeg. Dans la photo, on reconnaît quelques étudiants de Saint-Claude.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-247-4823.

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enrégistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Combien auront encore à visiter le chiro!

Un athlète, se sentant avancer en âge, désire ardemment revivre quelques moments glorieux de sa jeunesse, pour en sorte prouver à lui-même et à sa famille que, dans son temps, il était "pas mal capable" et qu'aujourd'hui, même s'il a vieilli, "il n'est pas fini".

C'est dans cet esprit, sans trop le dire bien sûr, que nos p'tits vieux participèrent au tournoi de hockey Oldtimers et aux jeux régionaux cette dernière fin de semaine.

Ce tournoi, rehaussé par l'orchestre de l'école régionale de Steinbach, et aussi par la présence du voyageur, Pierre La Roche et sa femme Carmen, regroupait les joueurs âgés de trente-cinq ans ou plus de Beauséjour, Landmark, Steinbach, Niverville, Saint-Pierre et Saint-Malo.

Gilles Hébert, maître des cérémonies, a vu au bon déroulement de la fin de semaine. Louis Gosselin a chanté notre hymne national.

Le tout fut pris au sérieux, spécialement de la part des joueurs qui ont, à ce jour, conservé la souplesse, l'haleine et la finesse du patin d'autrefois. En fait, à les observer se dépenser, on aurait cru qu'il s'agissait là de gagner une voiture sport de l'année. Seule une équipe semblait insister à conserver son pointage à zéro.

Le résultat fut que Saint-Pierre, aidé des étoiles bien connus: Maurice Chaput, Jude Boulianne, Al Snyder, Hubert Bouchard et Jean-Guy Tétrault, s'est mérité la première place. Les applaudissements de la foule (femmes et enfants surtout), témoignèrent de la fierté envers le joueur qu'était le mari ou le papa.

Beauséjour vint ensuite ramasser les rubans de la deuxième place. Puis ce fut Steinbach en troisième, Niverville quatrième, Landmark cinquième place. Les joueurs de Saint-Malo qui, dans un effort suprême, durent transporter un joueur à son poste sur un brancard, se réservèrent la dernière place.

Toutefois, les gardes-malades, sans cesse aux aguets, n'eurent pas d'accidents, étant donné qu'il n'y avait, encore là, pas de contact physique ni de lancés-frappés.

On peut affirmer, cependant, que plusieurs joueurs, épuisés par ce marathon exigèrent un bon massage avant de pouvoir s'endormir et on ne saura probablement jamais combien d'athlètes auront encore à visiter le médecin ou le chiro suite à cette fin de semaine!

Samedi, en après-midi, on remarqua la présence - une surprise - de Brian Hayward et de Tim Watters, No 1 et No 7 des Jets de Winnipeg.

Au banquet, préparé et servi par les Filles d'Isabelle, Gabriel Catellier, maître ce cérémonie pour la soirée, nous présenta les dignitaires de l'occasion: Terry Hoover et Ellen Kelly, conseillers au Ministère de la condition physique, des loisirs et du sport; Larry Bell, président de l'association Eastman au Développement des sports; Marion Mitchell, co-ordonnatrice; Don Reid et Ted Gault, au Comité des jeux; et Jim Weibe, membre de l'A.E.D.S.

Gabriel nous assura aussi, par une historiette, qu'il existe en fait des joutes de hockey au ciel! Puis, on se dégourdit au son de Rendez-vous.

Remarquons que ce tournoi n'eut été possible sans la coopération de la municipalité rurale DeSalaberry, du Club sportif dont Martial Lafantaisie est le président et Laurette Courcelles, la secrétaire-trésorière, la Chambre de commerce de Saint-Malo et l'entraide de plusieurs gens dévoués.

Paulette GOSSELIN





Les anciens se sont pliés avec plaisir pour la photo traditionnelle.

Les Habitants sont en première place

Dimanche soir, après les jeux régionaux et le tournoi Oldtimers, deux équipes de la Ligue de tôle s'affrontèrent pour se disputer la première place dans la finale de la série. Après une lutte serrée et chaude, les Habs eurent raison des Rats au compte de 8 à 4.

Actuellement, Christian La Roche, des Habs, comptait un seul point de plus comme meilleur compteur que Hervé Gosselin des Rats. Léo Lafrance est le meilleur gardien. Certains partisans affirment que cette victoire leur était due cette année, vu la maturité de l'équipe et le meilleur rendement de joueurs.



Deux gars victorieux

Calendrier

11, 12 et 13 février: carnaval d'hiver de Saint-Malo, organisé par le Club sportif.

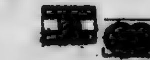
14 février: réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb à 20h30 au club Noret.

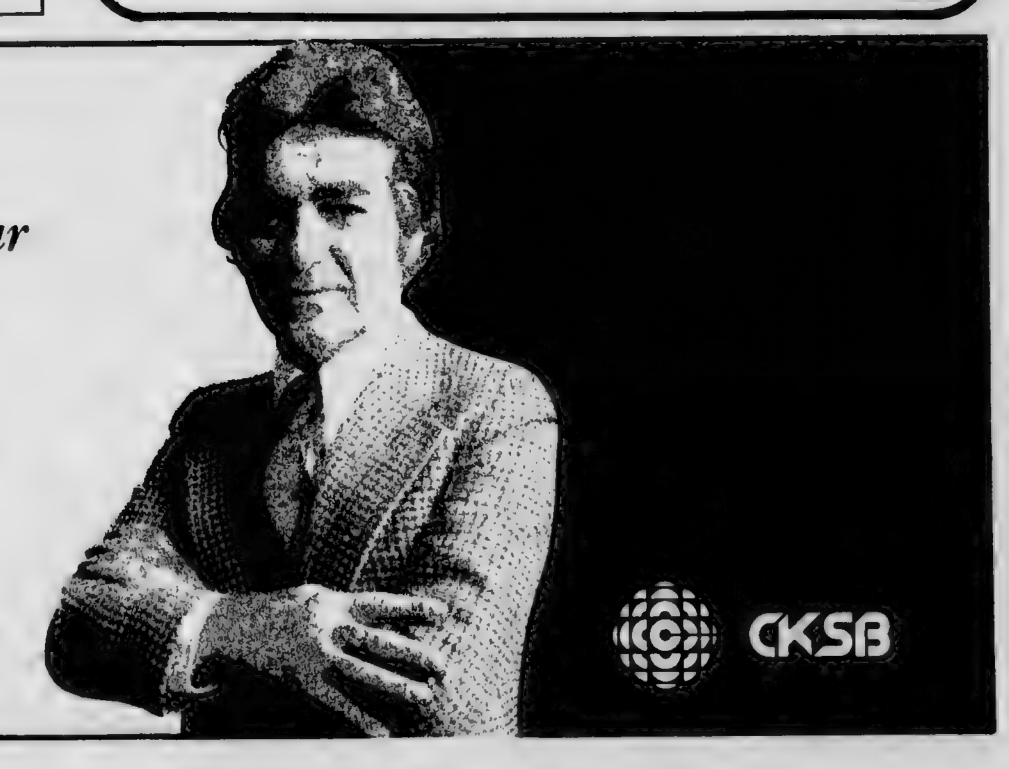
19 et 20 février: tournoi de hockey des Chevaliers de Colomb à l'aréna de La Broquerie.

27 février: partie de cartes organisée par le comité de parents guides et scouts à la salle Iberville à 20h00.

27 février: spectacle sur glace de 2 heures présenté par les élèves en patinage de fantaisie, à 13h00, à l'aréna de Saint-Malo.







De nombreuses prouesses durant le Carnaval

Depuis quelque temps, on réussit à faire les manchettes et à attirer l'attention dans les journaux quotidiens, les petits hebdos, les bulletins de nouvelles... Ce qui porte plusieurs à conclure que ça va donc mal!

Cependant, les choses semblent s'améliorer - du moins on veut bien le croire - et plusieurs ont mis leurs préoccupations de côté pour participer et s'amuser au carnaval d'hiver.

Quelque 170 personnes, âgées de 5 ans en montant, y compris des femmes et filles ont participé au fameux "showdown".

Au "poker derby", 160 inscriptions ont été payées. Le premier prix a été remporté par Donna Leclaire, le deuxième par Danny Smerchanski, et le troisième par Jules Dumaine. Des prix de participation sont allés à Dolorès Trudeau, Bob St-Onge, Gary Whitehead et Terry Fillion.



Lynn Brûlé a été choisie reine du carnaval.

Pour les trois candidates au concours de la reine, le clou du carnaval a été sans aucun doute le couronnement. Lynn Brûlé, commanditée par les Chevaliers de Colomb, a eu l'honneur de gagner. Ses prix consistaient en un téléviseur 12" noir et blanc, et un billet de 100$00. La première princesse Micheline Kotowicz, commanditée par la LFC, a reçu un radio-réveil, un billet de 50$00 et un fer à friser. La deuxième princesse Heather Kaminsky a été gagnante d'un billet de 25$00 et d'une boîte à bijoux.

Ces jeunes filles, leurs commanditaires, leurs parents et amis ont travaillé fort à vendre les billets qui ont été tirés samedi soir. Le premier tirage d'un téléviseur-couleur a été remporté par Martin Hébert, tandis que le deuxième, un Coleco Vision, est allé à Brian Monteithh de Thompson et le troisième, un Pac-Man a été gagné par Nelson Penner de Winnipeg.

Schtroumpfs

Les amateurs de hockey ont pu suivre les joutes du tournoi des Wee-Pees. Les équipes de Saint-Pierre-Jolys, Morris, Niverville et Ile-des-Chênes se sont affrontées. Dans la joute finale, Morris a été victorieux en défaisant l'équipe de Saint-Pierre au pointage de 1 - 0.

Les talents culinaires des dames de la LFC ont été appréciés par les gens qui se sont rendus au déjeuner aux crêpes du dimanche avant-midi.

D'autres attendaient avec impatience le spectacle sur glace "Fantasy World" avec notamment les petits Schtroumpfs, démontrant les prouesses, aussi bien des débutants que de seniors. Tous font partie du "Figure Skating Club".

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU



Il y avait vraiment une ambiance de carnaval.



Après les matchs, on pose avec les trophées bien mérités (photo de Bill Cusitar).

C'est le temps des ceintures fléchées

Avec l'arrivée de février, il semble normal que l'esprit du festival se fasse sentir. D'abord, à l'école, nos étudiants ont déjà reçu la visite du Voyageur.

Les préparations sont en marche pour toutes sortes d'activités prévues pour la semaine prochaine, telles que le concours de pancartes, le dîner aux crêpes, les jeux organisés en plein air, la raquette, la danse du bon vieux temps, l'après-midi de talent, un gros projet de classes avec des forts portant les noms des familles fondatrices.

Venez vivre

Pour clôturer la semaine, il y aura, dimanche le 20 février, une grand'messe à 10h30, suivie d'un dîner à la canadienne (tourtière, soupe aux pois, fèves au lard, galettes, etc.) au centre récréatif.

Au programme du chant, de la musique, des danses carrées, de la gigue, du fun, etc.

Il est grand temps de sortir vos ceintures fléchées, tuques, mocassins, et autres chemises carottées. Venez vivre votre culture et vous amuser!

Saint-Lazare

Un profit important réalisé au carnaval

Sans doute, c'était un succès! Tous les détails du carnaval annuel sont rentrés, montrant un profit très impressionnant. Le montant de 3,556$61 est divisé entre les Chevaliers de Colomb et l'Association athlétique, mais c'est encore très bon pour chaque organisation.

L'avortement et les activités de M. Morgentaler sont encore une priorité dans les discussions. Les Chevaliers ont décidé de donner 300$00 à l'organisation "Pregnancy Distress Inc.", une organisation qui offre un refuge aux jeunes filles enceintes.

Une telle option est essentielle si on veut empêcher que ces filles recourent à l'avortement comme solution.

Heure de tombée: 15 février

Pour ce qui concerne le livre du centenaire, n'oubliez pas que vos résumés devraient être apportés pas plus tard que le 14 février pour qu'ils puissent être publiés dans le livre.

Les Outlaws exterminent encore

Les Outlaws de Saint-Lazare continuent à exterminer leur opposition. Voici les marques pour les 5 derniers matchs: Saint-Lazare à Birtle, 12 - 6 (mardi 25 janvier); Erickson à Saint-Lazare, 16 - 2 (vendredi 28 janvier); Saint-Lazare à Shoal Lake, 14 - 4 (dimanche 30 janvier); Saint-Lazare à Miniota, 9 - 4 (mardi 1 février); McAuley à Saint-Lazare, 6 - 2 (jeudi 3 février).

Mathieu DESCHAMBAULT

Calendrier

Le lundi à 19h30, réunion des scouts et guides.

Le jeudi à 19h30, bingo au Foyer.

Le dimanche à 20h00, bingo à la salle paroissiale.

Saint-Adolphe

Calendrier

Le 15 février: déjeuner aux crêpes à la salle polyvalente de l'école, de 7h30 à 10h00. Billets pour adultes - 2$00, étudiants - 1$50. Tous bienvenus.

Le 17 février: rencontre amicale d'informations avec la rédaction de La LIBERTÉ à 19h30 dans la bibliothèque de l'école. Bienvenus à tous les lecteurs du journal.

Les 25, 26, 27 février: Carnaval d'hiver -couronnement de la reine du carnaval. Suivez la prochaine édition pour le programme complet de cette fin de semaine.

Un groupe de Saint-Boniface visite la Chine



Le groupe ci-dessus a récemment passé trois semaines en Chine. Il a visité Shanghai, Guanzhou, Wuxi, Nanking, Xiau, Peking, Canton et Hong Kong.

De gauche à droite (1re ranger): Mme Lucille Couture, Mlle Monique Guyot, Mme Dolores Volk (MML Escort); 2e ranger: Mme Lucille Turenne, Mme Ena Guyot, Mlle Léonie Guyot et Mme Thelma Patterson, devant l'hôtel Sheraton à Hong Kong.

Toute personne intéressée à notre prochain départ, contactez:



Dolores Volk
MML Travel Agency
C.P. 1400
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 774-1757 ou 786-5411



Une nouvelle correspondante à Sainte-Agathe pour La LIBERTÉ



Sainte-Agathe était au rendez-vous. Aubigny aussi était représenté.

Après Irène Lemoine, Rachelle Lemoine et Gisèle Beaudry, ce sera maintenant au tour de Thérèse Dumesnil de coordonner la participation de la communauté de Sainte-Agathe à La LIBERTÉ.

C'est dans ce cadre qu'a été relancée la semaine dernière la collaboration de Sainte-Agathe, au cours de la visite des rédacteurs du journal. La rencontre a été la 10e d'une tournée provinciale organisée par la rédaction de l'hebdo franco-manitobain pour expliquer aux lecteurs les modes de participation qui s'offrent à eux.

On sait par ailleurs que l'intérêt des gens de Sainte-Agathe pour le journal est important: la liste des souscripteurs au Coup de pouce, par exemple, dans ce village et les environs, compte maintenant près de 40 pour cent des abonnés ce qui, après Saint-Léon, est la deuxième meilleure moyenne.

Les organisations du village, on l'espère, profiteront de la relance faite autour de la nomination d'une nouvelle correspondante pour s'engager à fournir régulièrement les renseignements de base pour la chronique. Pourquoi les comités de Sainte-Agathe ne profiteraient-ils pas de la dynamique créée d'un bout à l'autre de la province?

La qualité des articles

Selon une des participantes à la réunion de jeudi dernier, les sections locales des organismes provinciaux profitent des activités des sections qui se déroulent dans les autres communautés. Exemple: quand il est question des scouts/guides, de la ligue, des comités de parents et des chevaliers. On comprend vite alors l'importance du rôle d'animateurs communautaires qu'ont à assumer les correspondants de La LIBERTÉ.

Le niveau de formation des membres du réseau du journal ne passe pas inaperçu. Certains ont remarqué une différence dans la qualité des articles depuis les débuts il y a plus de deux ans. On a également appuyé la politique du journal de ne publier que généralement des textes produits et signés par des Franco-Manitobains.

La rédaction

Les gagnants du bonspiel

Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe ont organisé un bonspiel de curling qui eut lieu samedi 29 janvier, à Saint-Adolphe. Plusieurs membres des Chevaliers ainsi que leur famille, ont passé une journée amusante.

Les gagnants des trophées sont:
Première compétition (1er prix): l'équipe de Gilbert Dorge, avec Lise Robert, Emile Courcelles et Marc Lemoine; 2e prix: l'équipe de Ron Girardin, avec Michel Brémault, Norbert Ouimet et Léon Dorge.
Deuxième compétition (1er prix): l'équipe de Cheryl Kennedy, avec Maurice Gagnon, Adélard Lemoine et Gilles Lemoine; 2e prix: l'équipe de Raymond Courcelles, avec Julie Courcelles, Laurence Dorge et Gérald Robert.
Troisième compétition (1er prix): l'équipe de Claude Gagnon, avec Lynne Brémault, Hélène Lemoine et Léo Bilodeau; 2e prix: l'équipe de Lionel Robert, avec Cécile Dumesnil, Renel Bérard et Jacques Sorin.

Thérèse DUMESNIL

Calendrier

18 février: ceux qui ont des billets pour la partie des Jets de vendredi 18 février, rendez-vous à l'aréna de Sainte-Agathe à 18h15 pour le départ en autobus.

Saint-Joseph

Paul Damphousse est président

La 46e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Joseph, avait lieu le 3 février, en la salle Saint-Martin, présidée par Roger Parent, le président réélu pour trois ans. Le nouveau président est Paul Damphousse, élu pour 3 ans. Le bilan de la caisse est équilibré.

L'assemblée fut d'autant plus intéressante qu'il y eu de questions dirigées vers l'invité de la Fédération des caisses populaires, Fernand Vermette. Par ailleurs, Gabriel Dufault, le représentant de l'Assurance-vie Desjardins, a su donner des précisions au sujet des différents pourcentages aloués aux différents taux de dépôts d'épargne assurée.

Jean-Louis Perron et son épouse furent les gagnants des prix de présence. Les dames des directeurs de la caisse s'étaient chargées de nous servir le goûter.

C'est par notre intérêt actif dans la caisse populaire que nous la garderons toujours de plus en plus florissante.

Marie SARRASIN

Élection de syndics

L'élection de 3 nouveaux syndics avait lieu le 30 janvier. Paul Parent fut élu pour un terme de 3 ans; Marie Sarrasin, pour un terme de 2 ans et Marie-Marthe Damphousse pour 1 ans.

Ces nouveaux élus s'ajoutent au membres élus les années précédentes: Aimé Rémillard, et Etienne Brais. Maurice Bonin servira de substitut.

Calendrier

Vendredi 11 février, à 20h00, à la salle Saint-Martin, spectacle donné par Donald Poliquin.

Mardi 15 février, à 20h00, à la salle Saint-Martin, 1re assemblée annuelle de la Coopérative de l'aqueduc Saint-Joseph Ltée.

Saint-Pierre-Jolys

Alphonsine Laroche fêtera



Alphonsine Laroche, accompagnée de son mari, Joseph Laroche.

Alphonsine Laroche (née Côté) naquit à Sainte-Angèle, près de Rimouski, le 16 février 1893. À l'âge de deux ans, elle vint au Manitoba en compagnie de ses parents et ses dix frères et soeurs. Trois autres bambins allaient plus tard s'ajouter à cette famille déjà impressionnante dont Alphonsine était le numéro 10!

Cette dernière, comme ses soeurs, fit ses études au Couvent de Saint-Pierre mais a dû quitter à douze ans pour venir en aide à sa mère à la maison. La petite a donc appris très tôt ce qui compose l'étoffe d'une bonne maman.

Elle prit plus tard un emploi de cuisinière dans des foyers ruraux, aux chantiers, ainsi qu'à Winnipeg.

En 1916, elle épousa son beau grand "Jos" qu'elle connaissait depuis... "on a été élevé ensemble..." Peu après ils achetèrent une ferme à Otterburne où cette bonne mère chrétienne, en plus de prêter main forte à son époux, eut neuf enfants: Alphonse, époux de Laurence Vien, aujourd'hui résidant à Fort Frances, Ontario; Paul, époux de Noëlla Fontaine de Saint-Pierre-Jolys; Albert, époux de Hélène Prendergast, de Chicago; Etienne, époux de Madeleine Pennarun, d'Otterburne; Reine, épouse de Gérard Beaudoin, de Saint-Boniface; David, d'Edmonton; Pierre, époux de Carmen Brémault, de Saint-Malo; François, époux de Marie-Reine Rivard, d'Ottawa; Léon, époux de Marie-Reine Vincent, d'Ottawa.

Précisons aussi que Alphonsine Laroche a 47 petits-enfants, 62 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants.

Malgré des troubles de santé assez fréquents, Alphonsine parvint à développer de nombreux talents chez tous ces "grands tanants", ainsi que chez sa "princesse", Reine.

Quand ce travail fut terminé, Jos. et Alphonsine confièrent les soins de la ferme à Etienne pour y trouver d'autres emplois à Winnipeg... Enfin, il y a dix ans, ils prirent une retraite bien méritée au Manoir de Saint-Pierre-Jolys où Alphonsine se donna totalement aux soins de son époux dont la santé se détériorait.

C'est là qu'on la retrouve aujourd'hui, fêtant ses 90 ans, avec une remarque qu'elle me répétait tout au long de son récit: "on avait ben du fun"!

Jacqueline ROY

Calendrier

Le Conseil étudiant de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys prépare son carnaval annuel qui aura lieu les 25, 26 et 27 février prochain. Des détails seront donnés la semaine prochaine.

Les scouts préparent une partie de cartes qui aura lieu le 6 mars prochain.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5


233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"

Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58 Tél.: 256-4321
Saint-Vital, Manitoba Ed. Guertin

Vie sociale

Alice **Fontaine**, de Saint-Boniface, 81 ans, décédée le 31 janvier.

Alex **Lépine**, de Saint-Lazare, âgé de 68 ans, décédé le 23 janvier.

Alphonsine **La Roche**, du manoir de Saint-Pierre-Jolys, fêtera ses 90 ans le 16 janvier.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) JL23684

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: 1978 Ford 351 demi-tonne avec coquille, "R.S., P.B., T.S.": AM FM cassette, 4200$. Tél.: 233-8173.
-818-

À LOUER: Logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher, salon et cuisine, salle de bains privée, complètement meublé. Tél.: 247-4271.
-819-

À LOUER: Saint-Boniface, appartement meublé d'une chambre à coucher. Tout inclus. Situé au sous-sol d'un duplex, près d'arrêts d'autobus, collège. Idéal pour étudiant(e) ou jeune travailleur(se). Personne tranquille seulement. Tél.: 255-1901.
-820-

SOINS DE LA PEAU: facial, épilation à la cire: sourcils, jambes, bikini, etc., manicure. Pour rendez-vous, téléphonez à Lucille au 256-6260.
-822-

PROFESSIONNAL SCHOOL OF DANCE: Seul(e)? Rencontrez des amis(es) tout en prenant des leçons de danse. Pour plus d'informations, communiquez (en français) au 775-8268.
-798-

À VENDRE: maison neuve, vente privée à Saint-Vital; 3 chambres à coucher, 1 salle de récréation finie, prendre avantage des 3000$00 d'allocation gouvernementale. Pour informations, tél.: 253-1534.
-813-

À VENDRE: Parc Windsor, vente privée; "bungalow" de 3 chambres à coucher, 1200 pieds carrés, tapis mur-à-mur, soubassement fini, garage. Possession, septembre 83. Prix: 73,900$. Tél.: 253-4182.
-814-

SUIS À LA RECHERCHE d'une personne avec expérience pour garder bébé de six semaines. Doit parler le français. Doit se rendre à mon foyer (entre les rues Portage et Wolseley). Temps partiel en février; plein temps en mars. Bon salaire. Doit avoir références vérifiables. Tél.: 783-5701.
-821-

LEÇONS DE DANSE: Seul(e)? Rencontrez des amis(es) tout en prenant des leçons de danse. Pour plus d'informations, communiquez (en français) au 775-8268,
-798-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, à Saint-Boniface; entrée privée, accès à laveuse et sécheuse; disponible le 1er mars. 210$/mois, contactez Joanne au 237-5998.
-815-

À VENDRE: Bureau en chêne à 6 tiroirs, 140$; armoire à habits à 3 tiroirs et 2 portes en bouleau, 95$. Tél.: 233-7175.
816-

JEUNE ÉTUDIANTE française aimerait donner des cours de français à de jeunes enfants. Tél.: 261-8235 après 17h00.
-817-

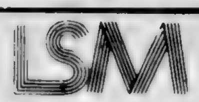
CHERCHE chambre et pension à Saint-Boniface ou Parc Windsor; pour jeune homme tranquille. Tél.: 237-7282.
-811-

À VENDRE: manteau de "mouton" brun avec collet de renard beige; très chaud et en bon état, taille 16, longueur 38", 100$00. Tél.: 247-7369.
-812-

À VENDRE: rue Masson, maison confortable, appartement deuxième étage, bon revenu, tapis, réfrigérateur, poêles, très bonne location. Prix 48,500$00. Tél.: 1-447-2052 après 17h.
-795-

SUITES À LOUER immédiatement, foyer Notre-Dame à Lorette. Contactez le gérant, Maurice Gobeil au 878-3240.
-808-

Entrepreneurs de Construction


LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie, à l'angle de la rue Meadowood, côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

Normand E. Peloquin, R.I.A
Comptabilité et service d'impôt sur le revenu
133, rue Crestwood (Parc Windsor)
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 255-1645

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet: Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

La Broquerie

Gilbert Therrien en route

Une fois encore cette année, un jeune La Broquien, Gilbert Therrien, se rendra à Ottawa pour un séjour d'une semaine dans la capitale. Finissant à l'école secondaire de La Broquerie, Gilbert est le fils de Arsène et Justine Therrien de La Broquerie. Il s'intéresse déjà depuis quelque temps à la politique et aux problèmes nationaux.

Le séjour à Ottawa ne ressemble en rien à des vacances. Gilbert, qui a choisi l'atelier sur les études canadiennes, sera, en effet, en atelier et en session pour une grande partie de la journée.

Les sessions et conférences seront complètées d'excursion, de visites, de rencontres avec des personnalités du Parlement, du Sénat et de la Cours suprême.

Gilbert compte profiter de l'occasion pour échanger des points de vue avec des jeunes d'autres régions canadiennes. Il quitte lundi le 13 février et sera de retour le 19 février.



Gilbert Therrien qui est membre actif du club 4-H se dit prêt à affronter et conquérir la capitale canadienne.

Malgré les As, la coupe

Certains fans des Habs voyaient déjà leurs idoles caresser la coupe: 8 victoires consécutives, une équipe en santé et pleine d'entrain. Et puis, les As sont venus faire leur tour. Y a quelques années déjà que dure la rivalité entre les deux et les Habs auraient bien voulu renvoyer les adversaires chez-eux les mains vides.

Le match du 2 février a été assez typique. Intense, du jeu viril, du hockey de qualité. Les Habs assoifés de revanche (ayant perdu 3 matchs déjà contre Sainte-Anne cette année) ont dominé la première période. Mais le brillant Rick Lévesque a tout repoussé, sauf 1 but. Du côté des Habs, c'est Fernand Piché, qui se distingue dernièrement, qui a dominé.

2 défaites

La victoire 7 - 4 pour les As a mis fin aux aspirations des Habs de terminer en 1re place. Les As ont présentement 2 défaites, les Habs 5 et l'équipe de 3e place, Niverville, en a 7.

Les Habs auront du fil à retordre pour rester en bonne position puisque 5 de leurs 8 derniers matchs seront disputés contre les équipes de la division "A".

À La Broquerie, on parle de température, de centenaire, le Cabloman, et bien entendu, on parle déjà de la coupe pour les Habs.

Rino OUELLET

Transcona

Le rôle de la famille selon l'abbé Toupin

Autrefois le Canada était pays chrétien à 90%. Comment se fait-il qu'aujourd'hui la moralité en est rendue à un si bas point. On est tous pris dans les mêmes courants.

C'est ce que disait M. l'abbé Marcel Toupin, curé, lorsqu'il adressa la parole à 14 membres de la LFC de l'Assomption en réunion le 2 février. Il ajouta:

Les gens avancés abondent dans le même sens; quand on parle d'avortement il y a des choses inadmissibles, mais parce que ça nous concerne pas on en vient à dire, c'est pas si pire, et par la suite ça devient acceptable même chez un grand nombre de prétentus catholique. On se laisse toucher par les émotions et les sentiments; il est toujours à craindre que lorsqu'il y a quelqu'un de nos proches qui s'éloigne de la vérité, on en vient à devenir sympathique à leurs erreurs.

Aujourd'hui, c'est pas comme hier; les catholiques sont extrêmement divisés et chacun fait sa "business" avec une conscience très élastique. On constate aussi de plus en plus que la loi civile n'est plus la loi de l'Église.

Ensuite il y a la question de libération. On parle de droit, mais il faut aussi parler de devoir. On a des droits en autant qu'on rempli ses devoirs. Il faut avoir une juste balance.

On entend dire "c'est-il triste de voir ça", les parents, l'école, les curés, sont pas tous d'accord comme autrefois et les jeunes sont confus. L'éducation morale ne peut se faire ailleurs que dans la famille. On ne peut pas prendre pour acquis ce que nos parents avaient. Alors qui va donner un jugement, si les parents ne sont pas capables? Et bien, qu'ils s'organisent pour le faire, car c'est à eux la première responsabilité.

Déjeuner-rencontre

La Ligue féminine catholique de l'Assomption organise présentement un déjeuner-rencontre pour dimanche 13 février de 11h00 à 13h30 au Centre culturel de l'Assomption, 711 Léola.

C'est une rencontre entre paroissiens et un accueil pour les nouveaux arrivés. Le menu offert par Lena Parent et son comité comprend des crêpes, des saucisses, etc.

On suggère une entrée de 2$ par adulte et 1$ pour les enfants de 12 ans et moins. Qu'on se passe le mot pour cette rencontre amicale. Il y aura un prix d'entrée.

Hélène BLAIS

Les gagnants au bonspiel SFM

Quelque 34 équipes de curling se sont rencontrées lors du Bonspiel annuel de la Société franco-manitobaine en fin de semaine dernière à Notre-Dame-de-Lourdes. Voici la liste des vainqueurs.



Dans l'épreuve A: Michelle Gautron, Dave Palichuk, Reynald et Gloria De Spiegelaere.



Dans l'épreuve B: Nicole Fouasse, Claude Vigier, Richard Touchette et Joseph Fouasse.



Dans l'épreuve C: Randy De Graeve, Cheryl Major, Gerry Delaquis et Grant Vermeire.

Ligue Hanover-Taché

Les équipes

	PG	PP	Pts
1 - Sainte-Anne	15	2	30
2 - La Broquerie	11	4	22
3 - Niverville	10	4	22
4 - Lorette	9	8	18
5 - Mitchell	9	8	18
6 - Ile-des-Chênes	9	9	18
7 - Grunthal	8	9	16
8 - Saint-Pierre-Jolys	3	14	6
9 - Saint-Malo	2	15	4



L'entraîneur-vedette des As de Sainte-Anne-des-Chênes, suit son co-équipier Ronald Freynet de près dans la lutte pour le titre de meilleur compteur.

Horaire des parties

Vendredi 11
- La Broquerie à Ile-des-Chênes

Samedi 12
- Saint-Pierre-Jolys à Mitchell
- Lorette à Niverville
- Grunthal à Sainte-Anne

Dimanche 13
- La Broquerie à Saint-Malo

Mardi 15
- Niverville à Saint-Pierre-Jolys
- Ile-des-Chênes à Grunthal
- Sainte-Malo à Saint-Anne

Jeudi 17
- Saint-Pierre-Jolys à La Broquerie
- Mitchell à Ile-des-Chênes
- Saint-Malo à Lorette
- Niverville à Grunthal

Les meilleurs compteurs

	B	P	T
1 - Ron Freynet, Sainte-Anne	17	49	66
2 - Robert Lafrenière, Sainte-Anne	29	31	60
3 - Mat Mattews, Sainte-Anne	33	17	50
4 - Gilbert Dubé, La Broquerie	24	21	45
5 - Rodney Hourd, Ile-des-Chênes	15	30	45
6 - Edwin Froese, Grunthal	24	18	42
7 - Don Smith, Sainte-Anne	18	23	41
8 - René Kaptien, Ile-des-Chênes	21	17	38
9 - Roger Taillefer, La Broquerie	13	24	37
10- Curtis Hourd, Ile-des-Chênes	16	21	37

Les sports au Festival du Voyageur

Parmi les multiples activités sportives dans le cadre du Festival du Voyageur 1983, c'est le tournoi national de ringette qui prend une place de plus en plus grande. Le tournoi aura lieu du vendredi 18 février à 12h au dimanche, 20 février.

Il y aura plus de 40 équipes venant de l'Ouest et de l'Est du Canada, dont une nouvelle catégorie cette année, les petites de 9 à 10 ans, en plus de Tweens, Junior Belles, Belles et Debs. Les parties seront exécutées aux arénas Saint-Vital, Maginot et Bertrand.

Du golf

Les cérémonies d'ouverture auront lieu à l'aréna Saint-Vital vendredi le 18 février à 18h et les cérémonies de fermeture auront lieu le dimanche, 20 février à 17h30 également à St-Vital.

En plus du Tournoi national de ringette Voyageur, le Festival accueille le 11e championnat national Shell Canada des Courses de chiens attelés avec plus de 7 catégories et une course de dignitaires des médias et des sports professionnels. La course a lieu le samedi le 12 et dimanche le 13 février au canal de détournement des eaux de la Route 15.

Le Tournoi international de hockey Midget Tier 2, pour sa part, accueillera cette année des équipes de l'Est et de l'Ouest du Canada ainsi que des équipes des États-Unis, pour un total de 10 équipes. Cependant, trois parties hors concours de calibre Tier 1 seront exécutées contre une équipe du Québec venant de Riche pendant le tournoi.

Pour ce qui est du basket-ball, le tournoi débutera lundi le 14 février à 16h pour se terminer avec la remise des trophées vendredi le 18 février vers 20h. Les rencontres auront lieu tous les soirs de la semaine à l'Institut collégial du Parc Windsor avec 12 équipes dont les Varsity Boys et les Freshmen Boys incluant une équipe de l'Ontario.

Les autres activités sportives sont: la natation, dimanche le 20 février de 12h à 16h; la course de coureurs de bois, samedi le 19 février à 9h30 avec la présentation des trophées au parc du Voyageur; la course en raquette interscolaire au parc du Voyageur, samedi le 12 février de 10h à 11h, suivi par la marche de participation (en raquette) qui est ouverte à tous et chacun; et finalement, la Course de ski de fond de l'Ouest canadien Voyageur (3 km), mercredi le 16 février au terrain de golf du Parc Windsor, les inscriptions de 18h30 à 19h15 et la course à 19h30.

INTERROGATION
Il vient chercher avec nous

Lorsque la mort vient brutalement faucher la vie d'un être cher, mort d'apparence si inutile et sauvage, le coeur refuse de croire ce que constatent les yeux: il n'est plus au milieu de nous. Les questions fusent de toute part: Pourquoi mourir? Pourquoi lui? Qu'a-t-il fait pour mériter une mort comme celle-là? Dieu nous en veut-il? Est-ce possible? Si seulement nous avions su... nous aurions pu... nous aurions dû...

La litanie se continue interminable dans le silence de nuits sans sommeil, interminable dans les longues heures qui refusent de passer, interminable dans l'attente des funérailles, du dernier adieu.

Et le coeur crie...

Où se tourner pour trouver quelque réconfort? Vers qui aller pour trouver un quelconque sens à cette mort? Où chercher les réponses?

Nous grattons les poussières du passé, sans rien découvrir?

Nous fouillons les rêves de l'avenir, sans rien comprendre?

Nous tournons et retournons les moments du présent, dans tous les sens, une fois, cent fois... juste pour savoir, juste pour une indication... mais le présent ne nous dit rien, et comme un miroir, il nous renvoie notre peine, il nous réflète notre désarroi.

Et alors, c'est le silence... Le terrible silence de l'inconnu! Le silence si cruel qui dit rien et dit tout.

Et c'est dans ce silence, dans ce silence profond que se creuse lentement la vérité.

Après les mouvements de révolte, après les gestes de désespoir, après les larmes et les pleurs, il ne reste qu'un silence et dans ce silence il habite quelqu'un.

Au début, nous ne le voyons pas, tellement nos yeux sont voilés par les larmes, tellement notre gorge retient les cris.

Il ne vient pas, ce Seigneur Jésus, nous dire que ça ne fait pas mal. Il ne vient pas nous faire croire que notre peine est inutile. Il ne vient pas nous leurrer avec quelques propos faciles.

Non, Il vient, ce Vivant, pour habiter avec nous le silence interminable. Il vient se poser au creux de nos questions. Il vient chercher avec nous un peu de lumière dans les ténèbres qui se font lourdes et difficiles à endurer.

Il vient... doucement, sans violenter. Il vient... doucement, avec patience. Mais Il vient... et c'est tout ce qui compte!

Et alors les lèvres, tout doucement, sans faire de bruit, forment quelques mots. Alors la bouche, tout doucement, sans de grands discours, laisse échapper quelques paroles. Alors le coeur, tout doucement, sans d'énormes battements, laisse glisser un soupir...

Il est là, le Seigneur, le Vivant. Celui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie. Il est là pour vivre ce moment avec nous. Il est là comme une force, comme une énergie, comme un coup de pouce. Oui il est là...

Et alors, nous comprenons, doucement, que tout peut se vivre quand Il est là!

Claude BLANCHETTE, ptre

TRIBUNE LIBRE

Les organismes FM ont réagi à la violence

Depuis la nuit du 30 janvier la Société franco-manitobaine est sans édifice. Les causes de l'incendie qui a ravagé les bureaux de la Société ont été attribuées de façon officielle, à une main criminelle.

OPINION
page 2

Nous ne sommes pas réunis (1) ici pour faire le procès de la personne ou des personnes responsables de ce méfait. Le fait demeure: Il y a quelqu'un, quelque part, qui en veut non seulement à la Société franco-manitobaine mais à tout son peuple francophone. Il ne faut pas l'oublier: la SFM est l'organisme officiel qui représente quelque 50,000 francophones au Manitoba.

Ce ne sont pas des individus qui s'improvisent les porte-parole des francophones. Les membres de l'exécutif sont des représentants que le peuple francophone s'élit chaque année pour parler en son nom, pour lutter en son nom, pour revendiquer en son nom ses droits et libertés.

Accepter un tel mandat n'est pas participer à un concours de popularité. Les personnes qui soumettent leur candidature le savent et acceptent le défi. Ils acceptent aussi certaines critiques, une certaine contestation. C'est normal, c'est la règle du jeu. Mais quand la contestation prend une tournure de harcèlement, il y a de quoi s'inquiéter et je crois qu'il est de mise d'élever la voix et de protester.

Les événements des derniers mois semblent indiquer qu'il ne s'agit pas de gestes isolés à l'endroit de la SFM seulement. C'est la population francophone entière qui a été victime. Des individus ont été des cibles d'attaques. Des édifices n'appartenant pas à la SFM ont été marqués de graffiti. Des articles ont été publiés dans certains journaux, des dommages ont été causés à certains édifices, des voitures ont été peinturées, etc...



La Ligue des droits de l'homme de B'nai Brith, le Comité de liaison du conseil communautaire juif et les Comités de parents pour l'éducation ukrainienne ont participé à la conférence de presse présidée par le président de la SFM, Léo Robert.

Dans sa déclaration, le président du B'nai Brith de Winnipeg, Me David Matas, a vivement condamné la violence dont sont victimes les francophones et, par extension, toutes les minorités du pays. Il a réaffirmé sa conviction que la haine exprimée contre un groupe est liée à la violence contre ce groupe. Et que, par conséquent, toutes les expressions de haine doivent être condamnées, non seulement moralement, mais dans la loi.



De nouveaux poèmes sont apparus sur l'édifice calciné de la SFM dans la nuit de lundi soir dernier. On passe de la bigoterie au cynisme!

Reconstituer notre documentation

Encore ce matin l'on apprenait que l'École Louis-Riel avait été atteinte. Les choses en sont rendues au point où l'on peut conclure qu'il s'agit bel et bien d'une campagne anti-francophone orchestrée par un petit nombre - et nous demeurons convaincus qu'il s'agit d'un bien petit nombre de coupables.

Par contre, une réaction se dessine à l'horizon. Les Franco-Manitobains et tout le peuple manitobain se rallient et se portent à la défense de ceux qui sont attaqués. Dans une communauté qui est éprouvée, les membres se serrent les coudes et redoublent de solidarité, de loyauté. C'est ce qui arrive depuis le 30.

Les nombreux témoignages de sympathie, de solidarité qui nous sont parvenus le démontrent. De partout sont venus des offres d'aide matérielle et technique, de support moral, d'hébergement même. Les signataires de cette conférence de presse à titre de présidents d'organismes francophones en sont une preuve tangible.

Quand une famille est éprouvée, les voisins ne restent pas indifférents non plus. Ils se portent à la défense des éprouvés, et c'est bien ce qui arrive présentement. Nos voisins manitobains qui ne partagent pas nécessairement notre culture et notre langue surgissent de partout pour nous venir en aide et nous offrir leur support.

Des groupes entiers s'apprêtent à dénoncer les événements fâcheux de ces derniers temps. Certains de leurs représentants sont parmi nous aujourd'hui: David Matas, Israel Ludwig et Terry Prychitko. Le premier ministre du Manitoba, Howard Pawley, a été un des premiers à nous envoyer un témoignage de sympathie et à nous offrir l'aide du département des langues officielles de son gouvernement pour nous aider à reconstituer notre documentation. À travers le Canada, à mesure que la nouvelle se répand, des lettres nous parviennent, des voix de protestation s'élèvent partout.

C'est dire que les Franco-Manitobains, s'ils ont quelques ennemis, ont aussi et surtout de nombreux amis. C'est là une source de très grand réconfort dans l'épreuve que nous traversons.

Nous sommes convaincus d'une chose: nous sortirons de ces temps difficiles plus unis, plus forts que jamais. Nous continuerons de la chanter notre chanson. L'espoir est dans nos coeurs. Les Franco-Manitobains ne laisseront pas quelques voix malveillantes, quelques mains criminelles les intimider et leur faire abandonner la poursuite d'une revendication de nos droits en matière linguistiques et culturelle. Le Manitoba est une province bilingue et elle continera de l'être grâce aux efforts de tous et de chacun.

(...)

La vie à la SFM a repris son cours normal. Grâce aux aménagements que nous ont fournis si gracieusement le Collège de Saint-Boniface, notre personnel s'est remis à la besogne. Nos agents ont repris leurs dossiers et ont remis la main à la pâte. Les assemblées cédulées continuent, les rencontres avec les groupes se poursuivent, l'assemblée annuelle aura lieu comme prévue.

Bref, l'enthousiasme de ceux qui croient en l'avenir d'un peuple franco-manitobain, demeure, et le désir de vivre en français n'est pas prêt de s'éteindre. Un peuple qui veut vivre ne meurt pas!

(1) Une conférence de presse à été donnée mardi 8 février au Centre culturel franco-manitobain.

Léo Robert (Société franco-manitobaine),
Lucien Loiselle (Centre culturel franco-manitobain),
Janick Belleau (Réseau),
Guy de Margerie (Association des marchands du Vieux Saint-Boniface),
Henri Lambert (Association des résidants du quartier Saint-Boniface nord),
Léo Teillet (Festival du Voyageur),
Alice Labelle (Fédération des aînés franco-manitobains),
Claudette Savard (Commissaire d'écoles franco-manitobains),
Charles Gagné (Conseil jeunesse provincial),
Olivier Beaudette (Conseil de la coopération du Manitoba),
Hélène Martin (La chorale des Intrépides),
Maria Prenovault (Office des communications sociales),
Lucille Daudet (Danseurs de la rivière Rouge),
Thérèse Gobeil-Cameron (Éducateurs franco-manitobains)
André Martin (Cercle Molière),
Claudette Toupin (Pluri-elles),
Léotine Kenny (Ligue féminine catholique du Manitoba),
Marthe Lemarbre (Fédération provinciale des comités de parents).

REPÈRES

La Seine veut couper des postes

La province va augmenter de 9.2 pour cent sa contribution financière cette année dans le domaine de l'éducation. La ministre de l'éducation croit que cette augmentation est suffisante pour empêcher des coupures de programmes ou pour éviter une trop forte hausse des taxes scolaires.

Il reste que la division scolaire de la Seine pourrait couper 40 postes d'enseignants au cours de la prochaine année. Le budget dépassera 12 millions. Et plutôt que d'augmenter les taxes scolaires de 22 pour cent, la Seine cherche à réduire les coûts.

Selon le président, Roland Lavallée, 13 postes seront coupés. Pour les 27 autres, la commission souhaiterait négocier une réduction salariale avec l'Association des professeurs. De son côté, l'Association des profs qualifie de chantage les propositions de la Seine. Son président, Ronald Ledoyen, estime que les commissaires essaient de faire payer aux enseignants la mauvaise administration de la commission.

38 pour cent de plus à Saint-Boniface?

Pour sa part, la commission scolaire de Saint-Boniface prévoit un budget de 24 millions de $ pour 83, soit une hausse de 10 pour cent par rapport à l'année précédente. La taxe scolaire pourrait de ce fait monter de 38 pour cent. Et comme le nombre des inscriptions diminue de 300, la division veut retrancher 18 postes d'enseignants.

Échec et mat à Schneider?

La compagnie Schneider de Saint-Boniface a décidé de maintenir la fermeture de son usine, suite aux échecs des négociations menées avec le syndicat, qui réclamait 11 et 12 pour cent d'augmentation. Schneider offre 6 et 5 pour cent. La médiation de la ministre du travail, Mary Beth Dolin n'a donc rien donné. La compagnie compte 127 employés. Notons aussi que la grève, qui dure depuis octobre, a nécessité l'envoi de 20 pour cent de la production provinciale du porc à l'extérieur. Toutefois, le dossier Schneider n'est vraisemblablement pas définitivement clos...

Shell Saint-Boniface ferme

La raffinerie Shell de Saint-Boniface, qui emploie actuellement encore 176 personnes, fermera ses portes cette été. L'usine sera convertie en centre d'entreposage de pétrole. La compagnie invoque la conjoncture économique pour justifier la fermeture et espère pouvoir offrir un autre emploi à la majorité des employés de la raffinerie.

Le député conservateur Gary Filmon croit pour sa part que Shell a décidé de fermer son usine par manque de souplesse du ministre de l'environnement. Précisons que la commission de l'environnement avait demandé à la société pétrolière de diminuer de 60 pour cent ses émanations de bioxique sulfurique. Alors que, selon Filmon, Shell était prêt à réduire le pourcentage d'émission à 40 pour cent.

Réactions au Nid de Corbeau

La Commission canadienne du blé, responsable de la vente des grains des Prairies, a établi de nouveaux records d'exportation. Et cela même si les graineries débordent chez les producteurs de grain.

Quant à la question controversée des changements des tarifs de transport du grain (dits du Pas du Nid de Corbeau) le ministre du transport estime que les fermiers de l'Est et de l'Ouest ont réagi trop violemment au projet fédéral.



Raymond Lafond

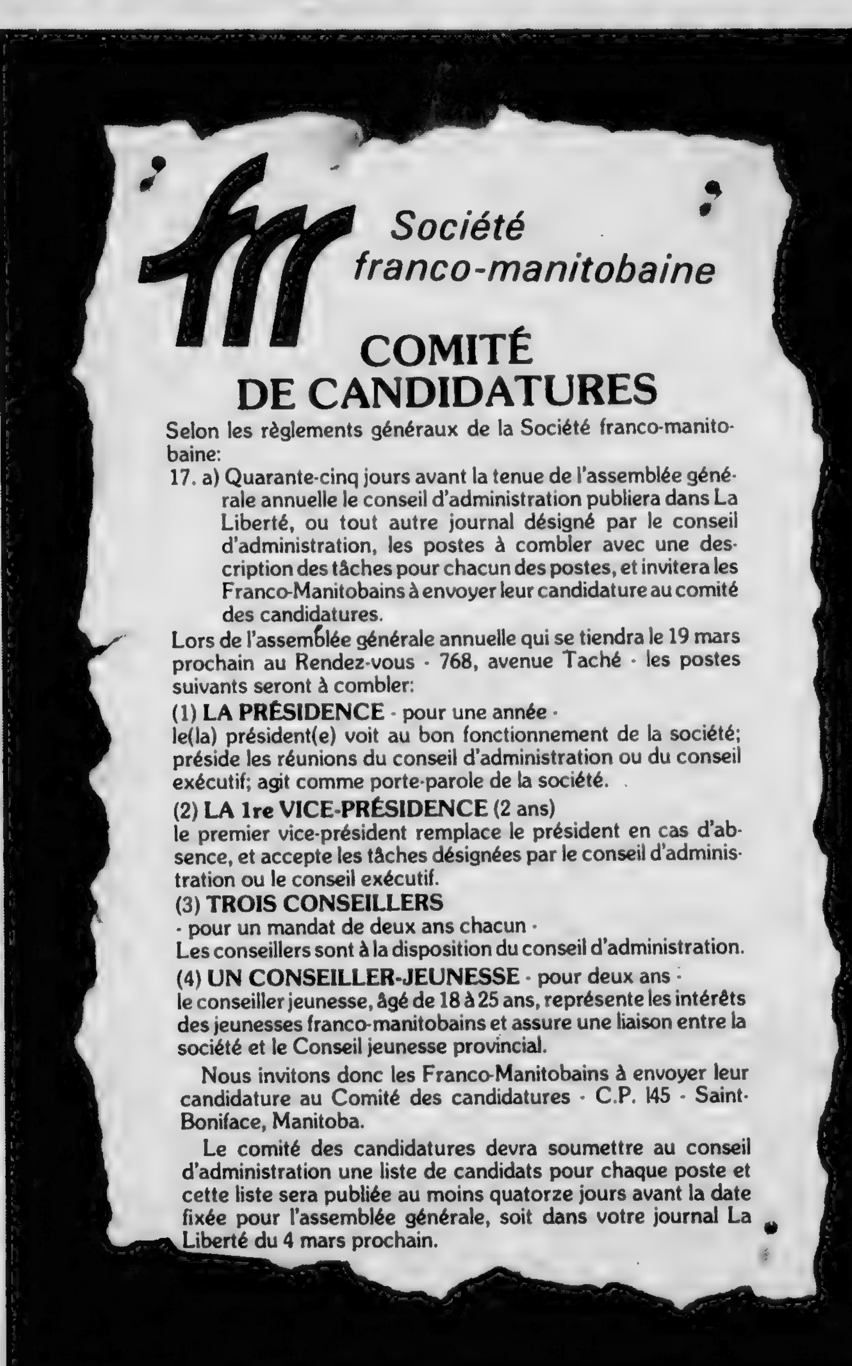
Selon la nouvelle loi, les céréaliculteurs, qui payent actuellement 20 pour cent du coût réel de transport du grain, devront débourser jusqu'à 30 pour cent d'ici trois ans et vraisemblablement jusqu'à 60 pour cent d'ici 1990.

De son côté, le ministre de l'emploi, Lloyd Axworthy, soutient que les modifications au Nid de Corbeau pourraient entraîner la création de 13 mille emplois au Manitoba.

Des producteurs de l'Ouest craignent donc que les nouvelles mesures les amèneront à la faillite. Tandis que des producteurs de l'Est - surtout les éleveurs de porcs - ont peur pour la rentabilité de leur production. De fait, la nouvelle structure tarifaire qui sera mise en place encouragera une diversification des cultures dans l'Ouest ainsi que le développement de l'élevage.

Raymond Lafond nommé

Le président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Raymond Lafond, a été récemment nommé à la Commission des subventions aux universités. Avec le sous-ministre de l'éducation, Ronald Duhamel, il y a donc deux francophones qui siègent à cette Commission, dont le mandat est de décider du montant de subventions accordées aux trois universités de la province. Raymond Lafond remplace Roland Couture, l'ancien directeur de CKSB.



Lettres à LA LIBERTÉ

La communauté sera consultée

Peter Warren
The Winnipeg SUN

Objet: l'article intitulé: "Blackmail is the name of the SFM game", le 25 janvier 83, page 4.

La lecture de votre article offre un certain divertissement tant dans l'utilisation du vocabulaire que dans les "faits" qui y sont mentionnés. Si cet article fut écrit pour le bénéfice d'un auditoire Franco-Manitobain, nul commentaire deviendrait nécessaire étant donné que, sur ce sujet, la plupart peuvent distinguer les faits de la fiction. Malheureusement, votre initiative est adressée à un auditoire qui risque d'interpréter les événements et la rhétorique d'une façon injuste pour les Franco-Manitobains.

Premièrement, l'inclusion de "separatists in the SFM" dans votre liste de faits alimente la perception que les Canadiens français doivent être surveillés pour leur tendances séparatistes. Ceci discrédite les gens qui font de leur mieux pour protéger nos droits au Manitoba.

Deuxièmement, vous suggérez à vos lecteurs que la SFM fait preuve d'irresponsabilité: "The SFM don't give a hoot for what is being attempted to be negotiated as long as government handouts pay their salaries". En tant que Franco-Manitobain, j'apprécie l'initiative et la persistance démontrés par la SFM face à cette opportunité. Il est innacceptable que les mêmes services qui sont garantis dans la Charte des droits et libertés au niveau fédéral ne soient pas disponibles au niveau du gouvernement du Manitoba.

Troisièmement, vous déclarez que les grands noms de la communauté francophone ne peuvent s'entendre sur le sujet. J'admet que certaines personnes tel Georges Forest, Léo Robert ne se sont pas entendus mais rappellons que la réunion à laquelle ils participaient avait justement pour but d'amener d'autres points de vue au dossier. Ce qui compte vraiment, c'est ce que veulent la majorité des Franco-Manitobains en tant que services.

Ce qui m'amène au point central de ma lettre. Même si la SFM est la seule organisation d'importance pour représenter le fait français au Manitoba, ce n'est pas un gouvernement élu. Lorsque le temps viendra d'entériner les propositions de l'article 23, la communauté devra être consultée et un choix arrêté. Et l'on doit prendre le temps nécessaire afin que tout soit fait dans l'ordre.

À la rencontre du 15 janvier, la SFM a acquiescé sur ce point et le procès-verbal lira que ceci sera discuté et présenté lors de la réunion annuelle de mars 83.

Donald Boileau
Winnipeg, Manitoba
le 27 janvier 1983



De multiples activités

Le Parc du Voyageur, situé dans Saint-Boniface Nord à l'angle des rues Saint-Joseph et Hébert est devenu le centre familial par excellence du Festival du Voyageur. En plus des cinq cabines déjà dans le parc, le site a été préparé avec l'addition d'une variété de grandes tentes chauffées, des sculptures sur glace et une nouvelle série de manèges.

À l'intérieur des cabines, les visiteurs trouveront des artisans de l'ère de la traite de fourrure tels qu'un forgeron, un fabriquant de canots en écorce et un tonnelier. Il y aura également les trappeurs manitobains, Corky Peterson et Clément Saulniers qui présenteront un aperçu de la vie d'un trappeur contemporain.

Et dans la lumière des cabines, l'on trouvera, exposé par le Département d'archéologie de l'Université du Manitoba, des artéfacts trouvés à la fourche des rivières Rouge et Assiniboine tout récemment.

Il y aura des promenades en poney, en traîneaux, à mulets et en traîne de chiens attelés sur une piste de neige. Pour ceux qui n'ont pas froid aux yeux, il y aura, au programme de manège, la grande roue, les montagnes russes, ainsi qu'une variété d'attractions. Les coûts seront de 50¢ pour enfants et 75¢ pour adultes.

C'est dans des tentes que de nombreuses activités prendront place, avec la tente du Poste de la rivière Rouge comme lieu de rendez-vous, avec des soupers, des rafraîchissements et de nombreux spectacles.

En vedette... La Baie en Joie et les Tymeux de la Baie, en provenance de la Nouvelle-Écosse; Pierre et le Papillon pour les enfants et plusieurs artistes invités tel que Hadley Castille qui nous revient de la Louisiane, Gerry et Ziz, Marcel Meilleur et plusieurs autres.

Dans les autres tentes on trouvera le Cinéma Voyageur, un spectacle de marionnettes et une basse-cour extraordinaire. On peut aussi participer au Concours du meilleur, dans les catégories de sciage de pitoune, lancer à la hache et autres à tous les soir.

D'autre part, il y aura des activités particulières telles qu'une partie de golfe sur neige, des déjeuners aux crêpes et une journée pour "Les grands frères".

Le Concours Aurèle-Séguin

La Fédération culturelle des Canadiens français rappelle que la date limite d'inscription pour le Concours Aurèle-Séguin est le 15 février 1983.

Le concours s'adresse aux auteurs-compositeurs-interprètes et aux auteurs-compositeurs non professionnels de la relève francophone d'origine canadienne, de l'extérieur du Québec et résidant au Canada.

Une bourse de 1,000$ dans chacune des deux (2) catégories est offerte, contribution du Conseil de la Vie française en Amérique.

La proclamation du lauréat aura lieu à la fin mars 1983. Veuillez communiquer avec le bureau national de la FCCF ou avec votre association culturelle provinciale afin de vous procurer les règlements et la formule d'inscription (233-8972).

À l'affiche cette semaine à CBWFT du 12 au 18 février

Samedi
Ciné-famille à 13h vous invite à voir "Les rêves de M. Rossi", en dessins animés.

Les Rangers de New York sont au Forum de Montréal pour un autre match de la spirée du hockey, à 19h00.

À 22h10, Christopher Lee et Bernard Menez sont parmi les interprètes de la comédie "Dracula, père et fils".

Et Ciné-nuit à minuit met en vedette Peter Sellers, Romy Schneider et Peter O'Toole dans "Quoi de neuf 'Pussycat'?"

Dimanche
À 13h00, Univers des sports fait la revue des descentes féminines de la Coupe du monde ainsi qu'un reportage sur les préparatifs des Jeux d'hiver du Canada.

En première partie des Beaux dimanches, à 18h30, **Mieux vaut en rire**, une comédie sur la télévision payante.

À 19h50, **Un chemin perdu d'avance**, une dramatique sur la solitude humaine.

Et en troisième partie, on retrouve le **Ballet royal de Winnipeg**, les **Winnipeg Contemporary Dancers** ainsi qu'un grand nombre de troupes de danse canadiennes dans "Gala", un documentaire de l'ONF tourné au Centre national des Arts, à Ottawa.

Ciné-club, à 22h30, présente la célèbre comédie musicale "Chantons sous la pluie", avec Gene Kelly et Debbie Reynolds.

Lundi
À Télé-sélection, 19h00, Faye Dunaway est une photographe ayant des pouvoirs extra-sensoriels dans "**Les yeux de Laura Mars**".

Du lundi au vendredi à 18h30, CBWFT diffuse, en direct du Festival du Voyageur, le Télé-relais animé par Stéphane Cherpit et réalisé par François Savoie.

Mardi et mercredi
Mardi à 20h00, Radio-Canada présente Serge Lama en concert.

Mercredi à 19h30, la série **Empire, Inc.** se poursuit avec l'épisode "Charité bien ordonnée".

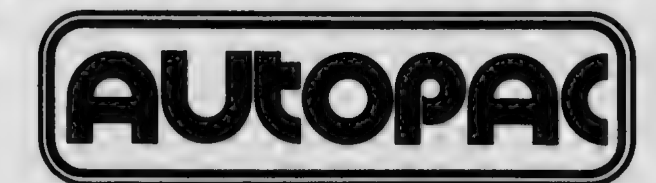
Jeudi aux Grands films, "L'enfant qui voulait grandir" raconte les hauts et les bas d'une femme qui élève seule son enfant handicapé.

Vendredi à 19h00, les équipes du Collège Louis-Riel et de La Broquerie se disputent un match des **Génies en herbe**.

Et à 19h30, c'est l'ouverture officielle des Jeux d'hiver du Canada, en direct de Chicoutimi.

Bon Festival à tous!





7e Coup de pouce: bilan intérimaire

Nous publions cette semaine un 2e bilan intérimaire du Coup de pouce. Vous allez certainement remarquer que le niveau de participation a évolué au cours des quatre dernières semaines. Par exemple, Saint-Jean-Baptiste... Sans oublier Saint-Léon qui continue à battre tous les records.

Nous rappelons que la campagne prend fin officiellement fin février. Dans les premiers jours de mars paraîtra le bilan final du 7e Coup de pouce. Nous espérons encore atteindre l'objectif fixé de 50 000$. Le bilan final incluera les bilans des souscriptions d'un plus grand nombre de communautés.

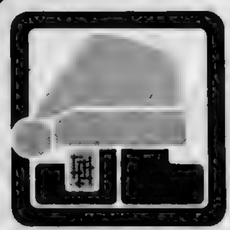
La rédaction.

Endroit	Montant contribué	Nombre de sous-cripteurs	Nombre d'abonnés	% qui a contribué (au 8 fév 83)	% qui a contribué (au 10 jan 83)
Aubigny	$125	7	36	20	14
Élie	195	15	77	20	17
Fannystelle	90	6	50	12	8
Haywood	133	9	71	13	11
Headingley	166	5	34	15	11
Ile-des-Chênes	460	34	152	22	17
La Broquerie	979	49	210	24	17
Laurier	145	7	58	12	10
Lorette	619	37	224	17	9
Morris	135	9	34	27	26
Notre-Dame-de-Lourdes	636	44	232	19	15
Otterburne	117	8	67	12	10
Parc Windsor	1847	101	1140	9	6
Powerview	105	6	19	32	15
Saint-Adolphe	527	24	127	19	12
Saint-Boniface	11664	597	2462	24	18
Saint-Claude	719	44	254	18	12
Saint-Eustache	119	10	49	21	14
Saint-Jean-Baptiste	999	67	220	31	15
Saint-Joseph	100	8	40	20	20
Saint-Laurent	170	8	80	10	8
Saint-Lazare	215	11	88	13	9
Saint-Léon	**407**	**25**	**55**	**46**	**34**
Saint-Malo	664	42	196	22	17
Saint-Norbert	975	56	236	24	16
Saint-Pierre-Jolys	675	38	289	13	8
Saint-Vital	2633	155	1067	15	25
Sainte-Agathe	724	46	122	38	25
Sainte-Anne-des-Chênes	1381	80	444	18	15
Sainte-Rose-du-Lac	366	24	183	13	9
Somerset	366	23	142	16	12
Transcona	296	19	135	14	11
Winnipeg	3943	197	1484	13	10

TRIBUNE LIBRE
En page 20.

Le 7e Coup de pouce prend fin le 28 février











Aux belles trouvailles

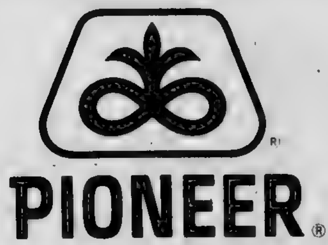
Vente d'artisanat pendant le Festival du Voyageur
du 13 au 20 février 1983
(de 11h - 21h, dimanche 11h - 17h)

Cette semaine au Centre-ville

Exposition d'art par enfants

Venez à Royaume enchanté de l'hiver et visitez les oeuvres primées au récent concours d'art tenu pour les enfants du Centre Ville—Fort Rouge qui y sont exposées maintenant.

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG



PIONEER®

VIVRE, APPRENDRE
ET ENSEMENCER
AVEC PIONEER

Pour toutes vos commandes d'hybrides, de luzerne pour ce printemps,

contactez Guy Hutlet à Steinbach.
Téléphone: 1-422-5695

Cabaret familial
La cabane de bois d'la famille aux pois

au Foyer du CCFM
du 13 au 20 février 1983
Heures d'ouverture: 17h00 - 22h30

Prix d'entrée	dim. à merc.	jeudi à sam.	moins de 14 ans
sans macarons	3850	4850	2800
avec macarons	2850	3850	1800



Spectacles animés par les Danseurs de la rivière Rouge

Venez souper, chanter, jouer, rire avec la famille aux pois durant le Festival.



340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8972

VENEZ FÊTER LE Festival du Voyageur

Tous les soirs à 18h30

Stéphane Cherpit vous mettra dans l'ambiance et vous recevra, au Grand Rendez-Vous, en compagnie d'une pléiade d'artistes et de nombreux invités qui vous feront chanter et danser sur un rythme endiablé.

LUNDI - Soirée St-Valentin; Philippe Pitre, Pat Joyal, Vincent Dureault, Norm Dugas et son orchestre, Hadley Castille.

MARDI - Norm Dugas et son orchestre, Vincent Dureault, Maurice Paquin, Louis Dubé, Les Arno Brothers, Les Fantaisistes.

MERCREDI - Soirée de Groupes; Groupe des 5, Eritage, Vincent Dureault.

JEUDI - Norm Dugas et son orchestre, Les Elliot Brothers, Vincent Dureault, Gerry Paquin, Michel Chammartin, Nicole Brémault.

VENDREDI - Soirée Acadienne; Le groupe Gameck, JYP, La Baie en Joie, Vincent Dureault.

télé-relais

Réalisation: François Savoie

Nécrologie



Narcisse FOURNIER

Lundi 24 janvier 1983, à l'hôpital de Saint-Boniface, Narcisse, âgé de 85 ans, époux bien-aimé de Alice Fournier (née Balcaen) du Foyer Chez-Nous, Saint-Boniface. M. Fournier était un père de famille exemplaire; il avait une grande dévotion à la Sainte Vierge et il a vu venir la mort avec résignation et sérénité.

Étant muni des derniers sacrements et assisté par le Père Gérard Jolicoeur, chapelain, il s'éteignit paisiblement.

M. Fournier naquit à La Broquerie où il demeura toute sa vie jusqu'au moment de sa retraite au Foyer Chez-Nous il y a un an. Il fut très actif dans divers organisations paroissiales; commissaire et secrétaire-trésorier de l'école Saint-Alexandre durant de nombreuses années; président de la Société Saint-Jean-Baptiste; président de la Caisse populaire de La Broquerie et aussi président de la Laiterie coopérative pendant plusieurs années.

M. Fournier laisse dans le deuil outre son épouse Alice, six garçons et six filles: Denise Boisjoli et Léo de Saint-Boniface, J. Narcisse et son amie Edie de Saint-Boniface, Etienne et Lorraine de Winnipeg, Clémence Dufault et André de Montréal, Eveline Carrière et Paul-Emile de Saint-Laurent, Alphonse et Aline de La Broquerie, Bernard et Marge de La Broquerie, Rose-Aimée Morier et Vincent de Transcona, Florence Michaud et Clément de Québec, Gilbert et Anita de La Broquerie, Lilianne Callens et Jacques de Montréal, Oscar et Frances de Anola. Un frère Adélard du Foyer Saint-Adolphe, aussi 36 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les prières furent récitées mercredi soir 26 janvier, et la messe de la résurrection fut concélébrée jeudi matin en l'église Saint-Joachim de La Broquerie par le père Gérard Clavet, c.s.v., assisté du père Louis Vielfaure, p.b., neveu du défunt, et des abbés Marcel Toupin et Edouard Bonin.

Les porteurs furent 6 petits-fils: Alain Boisjoli, Noël Morier, Joël Fournier, Bernard Carrière, Raynald Fournier, Denis Fournier. La quête fut faite par deux autres petits-fils, Gérald et Richard Fournier.

La chorale des Intrépides, sous la direction de Marcien Ferland exécuta de très belles hymnes appropriées et Marie Fournier touchait l'orgue.

REMERCIEMENTS

La famille Fournier remercie sincèrement le père célébrant et ses assistants, les servants, les lecteurs, la chorale, l'organiste, les porteurs, les dames qui ont servi le goûter, ainsi que tous ceux qui ont assisté aux funérailles ou manifesté leur sympathie par leurs prières, offrandes de messe ou de fleurs.

Merci aussi aux personnes du Foyer Chez-nous, les religieuses et autres personnes qui ont rendu visite à notre cher père durant son séjour à l'hôpital.

Merci encore au personnel du pavillon 2ECV de l'hôpital pour les bons soins donnés, merci spécialement au docteur Paul Henteleff et les gardes-malades pour leurs soins assidus auprès de notre cher malade.

Merci aussi au Salon funéraire Desjardins.

Gertrude LAFRANCE
(née Lambert)

Jeudi le 27 janvier 1983, à l'âge de 69 ans, est décédée Gertrude Lafrance, veuve de feu Jean Lafrance, qui l'a précédée en 1965.

Elle sera tristement manquée par ses trois filles: Carmen Lemire de Winnipeg, Jeannette de Vancouver, Paulette Gosselin et son mari Camil de Saint-Pierre; ses 6 petits-enfants. Lui survivent aussi, trois soeurs: Yvonne Fontaine, Winnipeg, Eveline Préfontaine, Saint-Pierre, Simone Gosselin, Saint-Boniface; trois frères: R.P. Jean Lambert, o.m.i., Fort Francis; Léo, Saint-Vital et Jules, Peterborough, Ontario.

En outre d'avoir élevé trois charmantes filles, elle a oeuvré pour près de 50 ans à l'enseignement de la jeunesse, y compris une dizaine d'années avec les indiens.

REMERCIEMENTS

La famille désire remercier sincèrement le personnel entier de 2ECU de l'hôpital de Saint-Boniface pour leur dévouement pour notre mère. Merci aussi à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie lors des funérailles.

Antoinette LAMBERT
(née Vinet)

Au Repos Jolys de Saint-Pierre, est décédée à l'âge de 93 ans, Antoinette Vinet, épouse de feu Henri Lambert.

Elle sera tristement manquée par quatre filles: Yvonne Fontaine, Winnipeg; Gertrude Lafrance, Saint-Boniface; Eveline Préfontaine, Saint-Pierre, et Simone Gosselin, Saint-Boniface. Lui survivent aussi, trois garçons: R.P. Jean Lambert, o.m.i., Fort Francis; Léo, Saint-Vital et Jules, Peterborough; 27 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants. Son époux, Henri l'a précédée en 1967 ainsi qu'un enfant Jules en 1926. Lui survivent aussi 2 soeurs, Hortense Benoit de Transcona et Joséphine Lavergne de Californie.

REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier très sincèrement le personnel du Repos Jolys, ainsi que les médecins de l'hôpital Saint-Pierre. Merci aussi à tous ceux qui ont montré leur sympathie lors des funérailles.

Camille BISSON

M. et Mme Armand Bisson et famille désirent remercier sincèrement l'abbé Claude Blanchette et l'abbé Gérard Dionne qui présidèrent aux prières et célébrèrent le service ainsi que les sept concélébrants, les porteurs, la chorales, l'organiste et les servants.

Merci de tout coeur pour les nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messe, fleurs, cartes, visites et aide de toutes sortes, tout fut très apprécié. Nous aimerions aussi remercier ceux et celles qui n'ont pas pu se rendre mais qui ont envoyé leurs messages de sympathie soit par carte ou téléphone.

La divine providence
a rappelé cet être cher
que tous chérissaient.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Prière efficace à
Marie, reine des coeurs

Marie, reine des coeurs, avocate des causes désespérées, mère si pure, si compatissante, mère du divin amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin fils, Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés de répandre votre gloire, et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, reine de l'univers entier". Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

Ô Marie, reine des coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser, et faire la Sainte communion.

Payée en reconnaissance de faveurs obtenues à une femme de moyen âge.

VIA Rail Canada Inc.
Nomination



HAROLD A. RENOUF

M. Harold A. Renouf, O.C., de Halifax, a été nommé président du conseil d'administration de VIA Rail Canada Inc.

Né à Sandy Point, dans la baie Saint-Georges, à Terre-Neuve, M. Renouf fit ses études à Halifax et reçut son baccalauréat en commerce de l'université Dalhousie en 1938. Il reçut son titre de comptable agréé de l'Institut des comptables agréés de la Nouvelle-Écosse en 1942 et devint membre de cet institut en 1975. Il fut nommé comptable en management en 1950. En 1981, il reçut un doctorat honorifique en droit de l'université Dalhousie.

M. Renouf a été président de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier d'août 1980 à août 1982. Il a été président de la Commission anti-inflation et de la Commission nationale sur l'inflation (CNI).

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Changement de la date de réception

D'OFFRES

District du Manitoba

Projet No 038825
pour Emploi et immigration Canada
Flin Flon, Manitoba
Bâtiment fédéral
Rénovations de bureaux C.E.I.C.

Avis: les offres qui devaient être reçues le ou avant le 15 février 1983 seront acceptées jusqu'à 11h30 le ou avant le mardi 22 février 1983.

Canada

Surveillant(e) services de l'immeuble

La Banque du Canada désire recruter pour son immeuble de Winnipeg un surveillant qui aura pour tache de superviser et de coordonner les travaux liés à l'entretien de l'immeuble. Le titulaire supervisera les employés spécialisés et semi-spécialisés qui travailleront par roulement, à l'entretien du système électrique et de l'équipement mécanique. Il sera également chargé de superviser les autres programmes d'entretien effectué dans l'immeuble. Il devra en outre participer aux travaux de planification, à la préparation du budget et à la gestion du personnel et remplacer le responsable de l'immeuble en l'absence de ce dernier.

EXIGENCES

Diplôme ou certificat délivré par un collège professionnel au terme d'un programme technique pertinent (mécanique, électricité, etc.), attestation de compétence délivrée par un corps de métier ou certificat provincial de 3e classe de mécanicien de machines fixes.

Les candidats doivent avoir au moins sept années d'expérience, dont trois à un poste de surveillant. Les candidats doivent être capables de travailler efficacement dans les deux langues officielles dès leur entrée en fonction.

Le salaire sera fonction des compétences et de l'expérience du candidat. Les intéressés sont priés d'envoyer leur demande et leur curriculum vitae avant le 28 février 1983 à:

Monsieur R. L. Evans
Responsable de l'immeuble
Banque du Canada
161, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0Y4
Tél.: 204-949-2084

AVIS AUX ANNONCEURS

Nous rappelons à nos fidèles annonceurs que la date de tombée pour les annonces est le

VENDREDI À 17 HEURES.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ODILON LAVIGNE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 mars 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de février 1983.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALBERT FLORIMOND VERSCHOORE, du village de Saint-Adolphe, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 mars 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 31 janvier 1983.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.

LA LIBERTÉ

POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

À partir du 1er octobre, ne seront acceptés que les textes **en français** tapés à la machine ou écrits très lisiblement.

Tout autre texte sera refusé.

Les nécrologies devront être payées d'avance au tarif suivant:

- 100 mots ou moins	10.00$
- 100 à 150 mots	15.00$
- 150 à 200 mots	20.00$
- 200 à 250 mots	25.00$
- 250 à 300 mots	30.00$
- photo 1,5"x1,5"	10.00$



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur, Règles de contrat et administration, Départements des Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront acceptées jusqu'à l'heure et le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du département mentionnés, sur paiement du dépôt.

Projet No 654149-DN-011
Thompson, Manitoba
Conversion du système de chauffage
Bâtiment fédéral

Date de fermeture: 11h30 (MST) 2 mars 1983
Dépôt: 50$

Les documents contractuels peuvent être obtenus au 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Renseignements additionnels:
R. A. Askewe
Inspecteur technique supérieur
(403) 420-3271

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Consommation et Corporations Canada — Consumer and Corporate Affairs Canada

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

sur le

PROGRAMME D'AIDE : MIUF

ENDROIT:	**Gymnase de l'école Norberry**
ADRESSE:	**900, St. Mary's Road, Winnipeg**
HEURE:	**19h30**
DATE:	**le 10 février 1983**

La séance d'information inclut des présentations audiovisuelles et une période de questions. Des représentants du Centre sur la MIUF seront présents.

BIENVENUE À TOUS

Canada



The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Fonction publique Canada — Public Service Canada

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
AFFAIRES INDIENNES ET INUITES
WINNIPEG (MANITOBA)

GESTIONNAIRE DES SERVICES SOCIAUX (ANTICIPÉ)

22 164 $ - 26 010 $ PAR AN
83-PSC/IAN-OC-D-001-(999)

FONCTIONS: Donner des directives aux gestionnaires du programme de bien-être social des bandes et gérer un programme d'assistance sociale. Participer au Programme de bien-être de l'enfance du Ministère, au Programme de soins des adultes et au Programme de réadaptation. Tenir des dossiers de prestations d'assistance sociale; développer et entretenir de bons rapports de travail avec des organismes du gouvernement et du secteur privé qui s'occupent d'assurer des services à la population autochtone. Aider, en tant que membre d'une équipe locale du gouvernement, les conseils de bande et les gestionnaires du programme de bien-être social des bandes et expliquer comment le programme de développement social cadre avec les autres programmes du Ministère et les bandes en particulier

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Avoir terminé ses études secondaires ou l'équivalent. Connaître l'anglais. Avoir de l'expérience en gestion de programmes, notamment planification, prévision et travail conformément aux politiques. Les candidats doivent être disposés à se déplacer dans la province et avoir un permis de conduire valide.

Pour obtenir de plus amples renseignement, prière d'écrire à l'adresse suivante.

Information in English regarding this competition can be obtained by writing to the address below.

DATE LIMITE: le 25 février 1983

Pour faire une demande d'emploi:
Prière d'envoyer sa candidature ou son curriculum vitae à:
MONSIEUR KENNETH A. GRAHAM
AGENT DE DOTATION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
286, RUE SMITH - BUREAU 500
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 0K6
TÉLÉPHONE: (204) 949-6210

Rappeler le numéro du concours dans toute correspondance.

Canada

La LIBERTÉ
CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**



Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

Appel d'offres No 2352-82-62
Modifications à la clôture de sécurité du côté ouest et travaux connexes à l'aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba)

Date limite: le 18 février 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

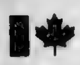
Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIER: bfc Winnipeg (Manitoba)
Remplacement des conduites de distribution d'eau et bouches d'incendie (MDPR)

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: **le JEUDI 10 mars 1983**
Dépôt pour documents: **100$**

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les envelopes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä

Construction de défense (1951) Limitée | Defence Construction (1951) Limited

DOSSIER: bfc Winnipeg (Manitoba)
Installation d'isolant aux murs des soubassements, chantier sud

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: **le MERCREDI 2 mars 1983**
Dépôt pour documents: **100$**

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les envelopes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Déclaration relative aux émissions de télévision payante de la société Premier Choix.

Le Conseil a invité tous les titulaires de licence de télévision payante en vue de discuter de l'élaboration possible de normes volontaires touchant les émissions pour adultes proposées. Dans un avis rendu public aujourd'hui, le Conseil a indiqué que la récente polémique entourant cette question justifiait la tenue de cette rencontre. Lors de cette rencontre, les titulaires discuteront entre autres, des questions ayant trait à la programmation pour adultes telles: "l'heure de diffusion, la possibilité d'éviter la représentation de l'exploitation sexuelle ou de la violence sexuelle, et l'attention qui doit être portée aux questions de bon goût et de qualité en matière de programmation". Lors d'une rencontre tenue la semaine dernière visant à établir les faits entre les représentants de Premier Choix et des hauts fonctionnaires du Conseil, Premier Choix a indiqué que l'entente avec Playboy avait été conclue pour des raisons de commercialisation. Les hauts fonctionnaires du Conseil ont attiré l'attention des représentants de Premier Choix sur une de leur annonce parue dans les journaux, dans laquelle Premier Choix s'identifiait au "canal Playboy". Les fonctionnaires du Conseil ont demandé à Premier Choix d'expliquer comment cela cadrait avec leurs engagements généraux en matière de programmation. Quoique le Conseil n'ait ni l'intention ni le désir d'imposer aux titulaires de licence de télévision payante leurs méthodes de commercialisation, il entend toutefois discuter "des possibilités, qu'en visant à augmenter leur nombre d'abonnés, les titulaires utilisent un plus grand nombre d'émissions susceptibles de heurter les normes acceptées par la population". À la suite de cette rencontre, le Conseil plénier ainsi que le Comité de direction ont discuté de toute cette question. Le Conseil a déclaré dans son avis, qu'en conséquence, il entend revoir "son projet de règlement sur les réseaux de télévision payante, en tenant compte des préoccupations exprimées face à l'exploitation sexuelle". Il a déclaré de plus "qu'il souscrit aux idées exprimées dans les recommandations du Rapport du Groupe de travail sur les stéréotypes sexistes au C.R.T.C., notamment à la section 3 où l'on dit que le 'Conseil devrait prendre des dispositions empêchant la présentation de scènes de violence à l'égard des femmes posent des problèmes particuliers'; et le Conseil s'attend à ce que les titulaires d'entreprises de télévision payante fassent de même".

En traitant de la polémique entourant les émissions de Playboy, le Conseil a noté qu'il était important de faire ressortir les responsabilités propres du Conseil et des radiodiffuseurs. Il a indiqué plus spécifiquement que:

le Conseil et les radiodiffuseurs doivent être guidés dans leurs activités par l'article 3c) de la Loi sur la radiodiffusion;
le Conseil n'est pas un organisme de censure;
rien dans le mandat du Conseil ne l'autorise à prendre une décision anticipée à l'égard d'événements qui ne sont pas encore produits ni d'émissions qui n'ont pas encore été diffusées; et
il incombe aux tribunaux de définir des termes clé comme "obscénité".

En vertu de la Loi sur la radiodiffusion, le Parlement a habilité le Conseil à délivrer des licences, fixer des conditions de licence, formuler des règlements et annuler des licences ou à ne pas les renouveler. Pendant la durée d'une licence, le Conseil étudie le rendement de la titulaire et peut demander en tout temps à une titulaire de se présenter à une audience publique, s'il est convaincu de la présence de facteurs graves qui laissent fortement entrevoir un manquement aux engagements en matière de programmation ou une dérogation possible aux conditions d'une licence. Dans l'avis publié aujourd'hui, le Conseil a souligné les responsabilités de radiodiffuseurs par rapport au contenu de la programmation et il a réitéré le fait que le principe de la liberté d'expression était bien ancré, non seulement dans la Loi sur la radiodiffusion, mais aussi dans la Chartre canadienne des droits et libertés. Les commentaires du public suivant l'annonce de l'entente avec Playboy ont donné lieu à de nombreuses discussions et ont soulevé des préoccupations importantes à travers le pays, cependant le Conseil a noté dans son avis, qu'il s'est abstenu de commenter la situation jusqu'à ce qu'il ait établi tous les faits possibles et qu'il ait pris en considération les ramifications de cette question.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression, peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Winnipeg (204) 949-6297. (PN-83-16)

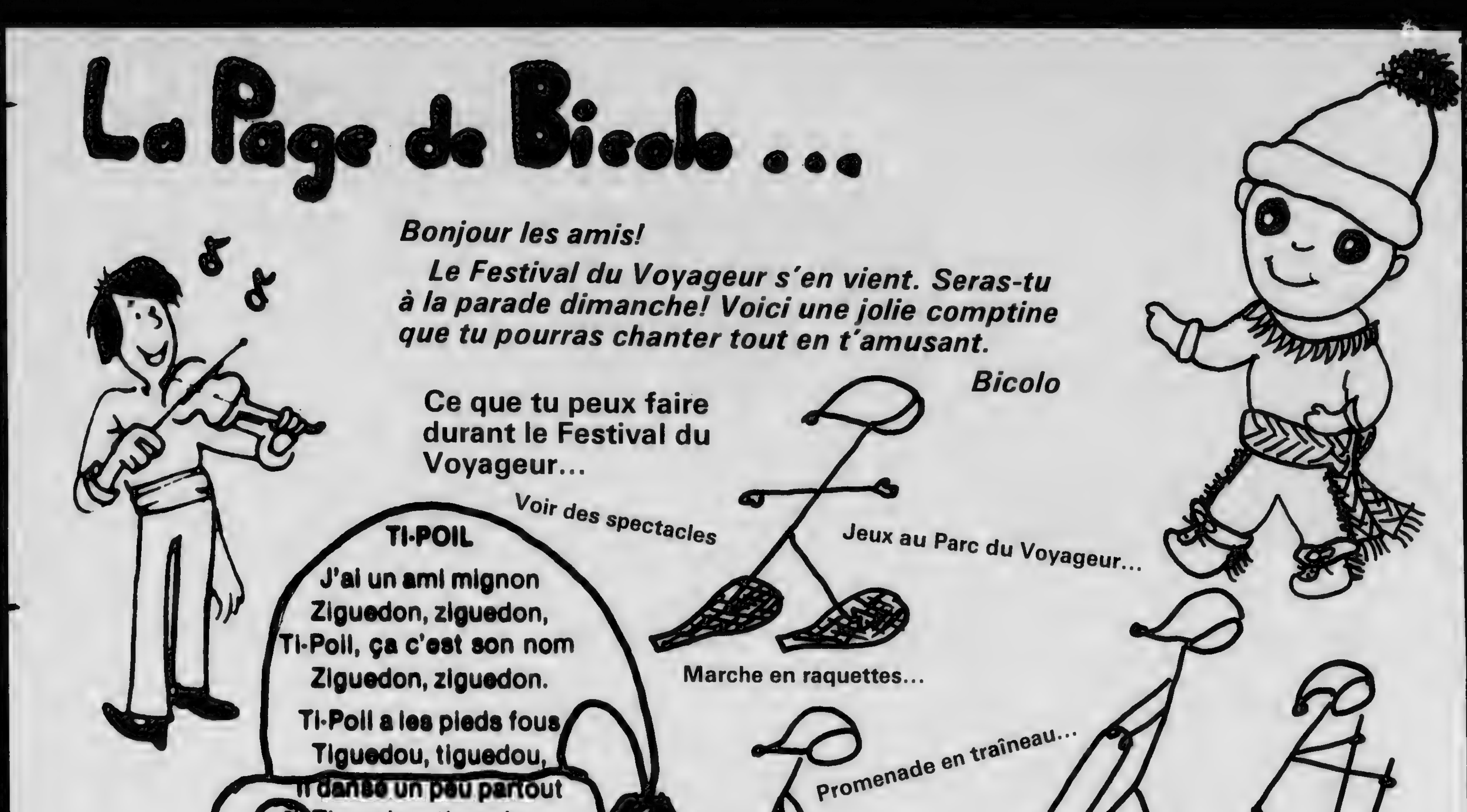
Canadä

La Page de Bicolo ...

Bonjour les amis!

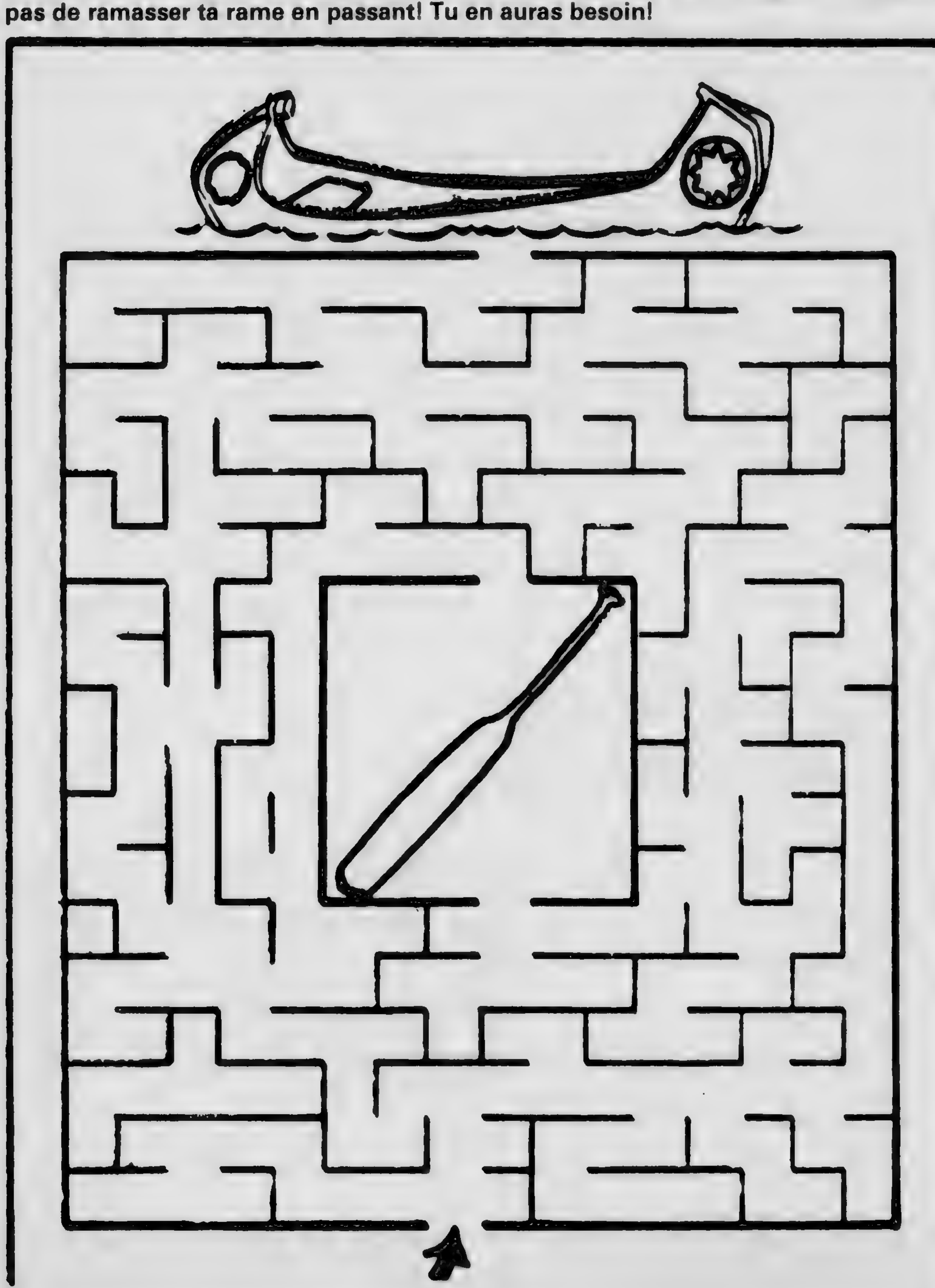
Le Festival du Voyageur s'en vient. Seras-tu à la parade dimanche! Voici une jolie comptine que tu pourras chanter tout en t'amusant.

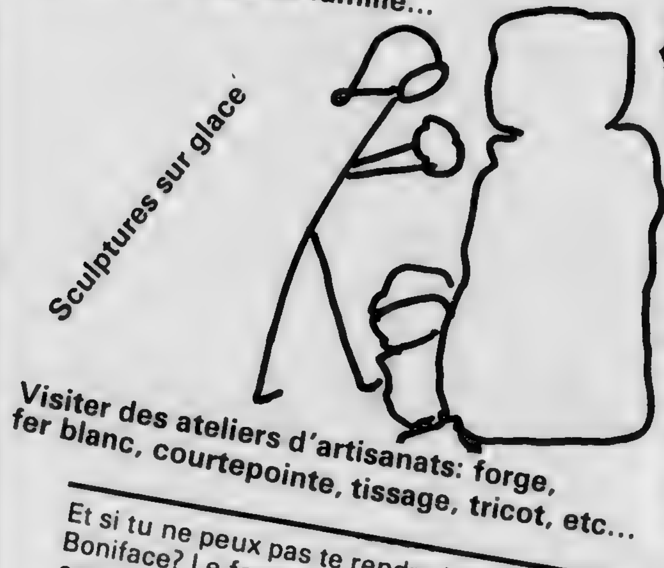
Bicolo



Ski de fond avec ta famille...

En partant de la flèche en bas, peux-tu te rendre au canot du voyageur? N'oublie pas de ramasser ta rame en passant! Tu en auras besoin!





Visiter des ateliers d'artisanats: forge, fer blanc, courtepointe, tissage, tricot, etc...

Et si tu ne peux pas te rendre à Saint-Boniface? Le festival est quand même une occasion pour toi d'apprendre la façon de vivre de tes ancêtres et aussi une invitation à pratiquer toutes sortes de sports qui te permettent de jouir de la belle nature de notre hiver.

AMUSE-TOI BIEN DURANT CETTE SEMAINE!

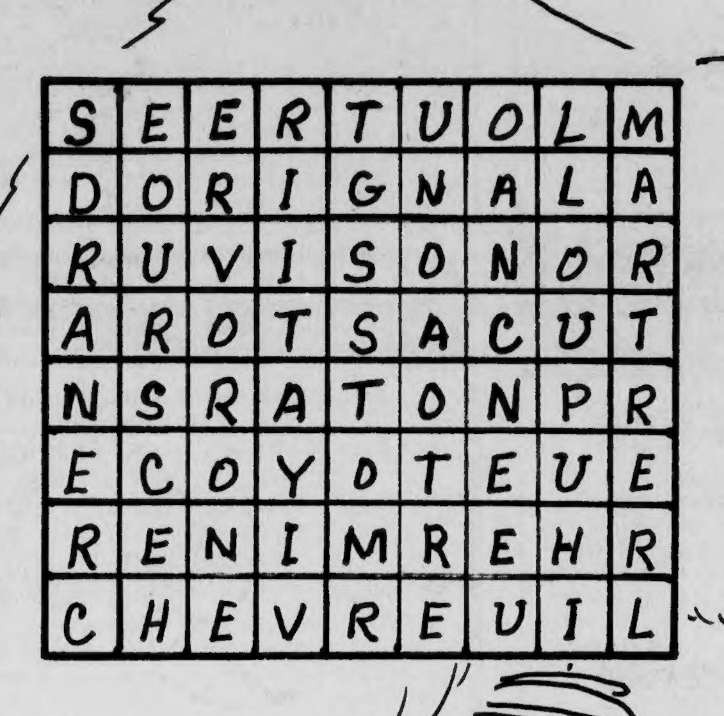
ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....



MEMBRE GAGNANT
NO:6014
Marc Bohémier
7ans
37 Peterborough
St. Bon.,
Man.

MOT CACHÉ
Les animaux à fourrure

Le voyageur faisait la traite des fourrures avec les Indiens.

Peux-tu trouver dans la grille les noms de certains animaux à fourrure?

Raie-les de la liste à mesure que tu les trouves.

LE MOT CACHÉ:
Qualificatif du renard

Ours
renard
loutre
castor
martre
chevreuil
orignal
coyote
loup
hermine
vison
raton

Réponse - MOT CACHÉ
Animaux à fourrure

Hé! Les amis!

Une bonne nouvelle!
Si tu veux admirer les beaux bonhommes "Pierre le Voyageur" que j'ai reçus au concours, rends-toi au Centre culturel franco-manitobain (boulevard Provencher, Saint-Boniface)!
Ils y seront tous exposés!

La Saint-Valentin le 14 février

La fête de la Saint-Valentin est tellement ancienne que personne n'est certain de ses origines réelles.

À Rome, même avant Jésus-Christ, une grande fête de l'amour était célébrée à la mi-février - temps où il semblerait que les oiseaux se cherchent un partenaire - et cette fête devint lier, plus tard, à celle d'un prêtre nommé Valentin qui mourut martyr à cause de son grand amour pour Dieu.

Une chose est certaine: la Saint-Valentin est une fête d'amour! C'est le temps de dire, de démontrer à ses parents, ses amis, son professeur que nous les apprécions.

Une belle fête de la Saint-Valentin à toi!

Les souscripteurs du Coup de pouce

Birtle
Marguerite Hodgson

Brandon
Marguerite Molgat Hughes

Dugald
Roland Blouin

Fannystelle
Irène Painchaud

France
Claire Bocquel

Grand Point
Louis Hince

Ile-des-Chênes
M. et Mme A.W. Trudeau
Noëlla Petit
Monique et Jean Brûlé

La Broquerie
Benoît et Thérèse Blanchette

Lorette
Elzéar Ferland
Marcel et Agnès Comeault
Soeurs de Saint-Joseph de Lorette
Laurette Moreau
Marcel et Rose-Marie Couture

Notre-Dame-de-Lourdes
Raymond et Renée Delaquis
Sidonie Préjet

Ontario
June Heafey
Pierre Laporte

Otterburne
Joseph Vincent

Parc Windsor
Monique Vielfaure
Gilbert Beaudette
Joseph et Jeannette Saurette
Robert et Madeleine Balcaen
Bibiane Mann
Annette Painchaud
Jeanne Mousseau

Pine Falls
Maria Piché
Roland Gélinas

Powerview
Paul et Pauline Bourgeois

Richer
Clovis Proteau

Québec
Mme Georges Saras

Saint-Adolphe
Camille St-Pierre et Rose Baril
Estelle Penner
Jules Manaigre

Saint-Boniface
Anne Lukowycz
J. et R. Pelletier
Maurice Vandal
J.A. et Maria Balcaen
Marie-Paule Avanthay
Lida Landry
Musée de Saint-Boniface
Oahn Dang
M. et Mme Yves Lecocq
Monique Mulaire
M. et Mme Laurier Régnier
Constance Bradet
Jean-Marie et Françoise Eloy
Phil Boulloigne
Marcel et Henriette Philippe
Yvonne Barten
Alice M. Parent
Ronald et Paulette Chartrand
Jacqueline Gosselin
Annette Gagné
Roberta Tellier
M. Fréchette
Lucien et Jacqueline Thioux
Antoinette Desrosiers
Léon Nault
Diane et Régis Labossière
Adrien Hamel
Cécile et Lucien Fréchette
Berthe Grégoire
Marie Meilleur
H. Lapointe
Jeanne Château
Clara et Wilfrid Fortier
Georgeline Couture
Louis Vandale
Cécile Lussier
M. et Mme Jean Tos
André Boisjoli
Antoine Mahé
Philippe et Rita Jeansson
Lucile Freynet
Yolande Freynet
Albert Gravel
Fernand Morier
Cécile Pilon
Jeanne D'Arc Rémillard
Alice Arnaud
Juliette Granger
Rose Proulx
Monique Arbez-Decock
Joseph Ayotte

Saint-Claude
Jean Dedieu

Thérèse Marchand

Saint-François-Xavier
Josée Bernard

Saint-Jean-Baptiste
Roy's Grocery
Pierre Gagné
Mme Hélène Baril
Lucien Beaudette

Saint-Lazare
Arthur et Marie Fenez
Pierre et Lillian Huberdeau

Saint-Léon
Mariette et Alfed Fortier

Saint-Malo
Denis et Marie Maynard
Alphonse Bourgeois

Saint-Norbert
Camille Dorge
Denis Vouriot
Norbert et Henriette Cenerini
Alfred Girouard

Saint-Pierre-Jolys
Delphine Turenne

Saint-Vital
Léo et Diane Robert
Cécile Khan
Marie-Paule Lemoine
Adrien et Patricia Mangin
Jack et Madeleine McGuigan

Soeurs Miss. Oblates de Saint-Boniface
Marie-A. Boivin
Monique Jacques
Marc Ruest

Sainte-Agathe
Armand et Berthe Gratton
Maurice Lemoine
Raymond Lapointe
Alfred et Anita Levesque
Marcel et Thérèse Baudry
Ghislaine Robert
Léon et Léa Dorge

Sainte-Anne-des-Chênes
Irène Kenny
David Pattyn
Léontine Beaudry
Albert Pelletier

Sainte-Rose-du-Lac
M. et Mme René Van De Kerckhove
Les Pères Oblats
Ronald Vandenbosch
Auguste Maguet
Agnès Fortier

Saskatchewan
Jeanne Bernier
Les Filles de la croix

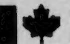
Selkirk
Dr Lise Pinsonneault
Gérald Verreault

Somerset
Léo Delaquis

South Junction
André Prevost

Swan River
Jeanne Heiget

Transcona
Roland Beaudin
Cécile Dionne



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports tiendra une enquête publique à Winnipeg (Man.) le 16 février 1983, relativement à: un accident de chemin de fer survenu dans la cour de triage de CP Rail, le 13 décembre 1982, alors que six locomotives diesel de CP Rail que l'on accrochait pour former un groupe de traction, ont frôlé de côté un autre groupe de locomotives et, aores s'être arrêtées et avoir brusquement fait marche arrière à grande vitesse, ont traversé deux aiguillages et une voie de croisement, et sont entrées en collision avec un groupe de 38 wagons, provoquant une explosion et un incendie qui ont causé des blessures à plusieurs employés de la compagnie ferroviaire et des dommages à six locomotives diesel, cinq wagons, et 122 km de voie ferrée.

Sans limiter la portée de l'enquête ou nécessairement établir l'ordre des sujets qui seront examinés, les commissaires qui se chargeront de l'enquête ont l'intention d'examiner les questions suivantes et toute autre question qu'ils jugeront pertinente: les événements précédant l'accident; les techniques utilisées dans la cour de triage; la manutention des marchandises dangereuses dans la cour de triage de Winnipeg; les mesures qu'a pris CP Rail pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise; les dangers inhérents que représentent les wagons - citerne vides après avoir contenu des marchandises dangereuses (wagons qui n'ont pas été nettoyés et qui contiennent des résidus de différents chargements). Les personnes qui ont été nommées par la commission pour faire enquête sur cet accident en vertu de l'article 226 de la loi sur les chemins de fer soumettront leur rapport à l'enquête, et les employés de chemin de fer qui ont des renseignements à fournir sur l'accident seront interrogés. L'enquête débutera à 10h de l'avant-midi, le mercredi 16 février 1983, à l'hôtel Holiday Inn, 350, avenue St. Mary, Winnipeg (Man.).

Toute personne désireuse de suivre les procédures à l'enquête ou d'intervenir devant la commission en français pourra le faire et la commission lorsqu'avisée par cette partie de son intention de le faire, mettra à la disposition de celle-ci les meilleurs services d'interprétation qui pourront être fournis en raison des circonstances.

J. O'Hara, secrétaire
Comité des transports par chemin de fer.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LÉON SÉNECAL, du village de Saint-Eustache, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être envoyées le ou avant le 15 mars 1983.

DATÉ à Saint-Eustache, au Manitoba, ce 31 janvier 1983

HORTENSE SÉNECAL
Exécutrice

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH JULES JUSKOW, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 mars 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 2 février 1983.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projet No 038897
Affaires indiennes et du Nord Canada
Winnipeg, Manitoba
D.I.A.N.D.
Rénovations des bureaux du 11e étage
275, avenue Portage

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: mardi 22 février 1983
Dépôt: Nil

Renseignements additionnels:
J. Palmquist
(204) 949-2531

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

PROGRAMME D'ADMISSIBILITÉ À L'INTENTION DES ENTREPRENEURS OU PARTICULIERS DÉSIREUX D'EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DANS LE NORD ET LES RÉGIONS RURALES DU MANITOBA

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a besoin à l'occasion de faire rénover ou réparer ses maisons. Il s'agit de travaux, entre autres, de menuiserie, d'installation électrique, de plomberie, de revêtement de plancher et de peinture.

En vue d'établir une liste de soumissionnaires compétents, la SCHL invite les entrepreneurs et les particuliers intéressés à lui faire parvenir un résumé de leurs compétences et de leur expérience; c'est aux candidats choisis que la SCHL demandera de présenter des soumissions pour les travaux de rénovation et les réparations qu'elle compte effectuer dans le Nord et les régions rurales du Manitoba. Les personnes intéressées sont priées d'appeler le **Service des biens immobiliers** au 774-7491 ou au 783-4756 pour tout autre renseignement ou pour obtenir la documentation voulue.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0P2

Canada



Commission canadienne des transports

Rôle No: 6254
Référence: 2-A266-2A(28/83)(AOL)
-5A(28/83)(AOL)

Requête présentée par Aero Trades (Western) en vue de modifier les permis Nos A.T.C. 1005/59(C) et A.T.C. 390/67(CF)

Les permis Nos A.T.C. 1005/59(C) et A.T.C. 390/67(CF), autorisent Aero Trades (Western) Ltd. à exploiter des services aériens commerciaux d'affrètement (classe 4), spécialisé (classe 7) - épandage et dispersion de produits - inspection, reconnaissance et publicité aériennes - et international d'affrètement (classe 9-4), à partir d'une base située à Winnipeg, Manitoba.

La conditon No 1(a) du permis No A.T.C. 1005/59(C) et la condition No 1 du permis No A.T.C. 390/67(CF) limitent la titulaire dans l'exploitation de son service d'affrètement (classe 4) et dans son service internationale d'affrètement (classe 4) et dans son service international d'affrètement (classe 9-4) à l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C, D et E (limitée dans ce dernier aux aéronefs à hélices).

La titulaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter des aéronefs du groupe F sous les permis susmentionnés.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus **tard le 11 mars 1983**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

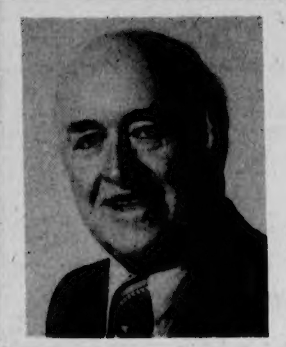
Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

Catherine Vandenberg
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens

le 1er février 1983

Canada



Désirez-vous payer moins d'impôt pour l'année 1982?

Nous prenons le temps d'examiner votre situation financière et de vous recommander les programmes les plus avantageux.

Louis J. Lemoing
Aviseur financier qualifié

Investors **Syndicate Limited**

Bureau: 956-0480 **Résidence: 256-9175**

PLURI-ELLES

est à la recherche de

trois (3) employées à terme (pour une période de vingt (20) semaines) pour un projet de développement communautaire.

DESCRIPTION DE TÂCHES:
- Établir un bureau pour l'organisme
- Préparer un envoi nouvel mensuel aux membres
- Faire la publicité pour les activités de l'organisme
- Recruter de nouveaux membres
- Monter des dossiers sur des sujets particuliers avec documents pertinents, listes de personnes-ressources, etc.
- Organiser des ateliers sur la consommation en milieu rural et urbain
- Préparer le contenu de l'assemblée annuelle
- Établir des contacts avec les autres organismes féminins

QUALIFICATIONS:
- Bonne connaissance du français écrit et parlé
- Bonne connaissance du milieu franco-manitobain
- Expérience de travail ou de bénévolat avec des groupes de femmes
- Initiative, capacité de travailler sans beaucoup de direction et d'établir son propre mode de fonctionnement (tâches, horaires, etc.)
- Horaire assez flexible
- Accès à une voiture préférable

SALAIRE:
- Environ $3,800 pour les vingt (20) semaines

Envoyez votre soumission de candidature et votre c.v. avant le 18 février à:

Claudette Toupin, présidente
706, rue Langevin
Saint-Boniface, Manitoba R2H 2W5

Pour plus de renseignements, téléphonez à Claudette au 944-3866 ou à 233-0577 après 18 heures.

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

est à la recherche d'un(e)

COMPTABLE

Responsabilités:
- la comptabilité des transactions de la Fédération et les caisses populaires
- la préparation des données de fin du mois
- le traitement des investissements des caisses populaires
- le bon fonctionnement des opérations journalières

Qualifications:
- expérience de comptabilité
- personne avenante, dynamique et capable de travailler avec un minimum de surveillance
- doit être bilingue - français et anglais
- préférence au candidat(e) qui suit présentement un cours en tenue de livre ou qui a un cours en comptabilité déjà complété

Salaire:
- Selon l'expérience et qualifications

Entrée en fonction:
- le plus tôt possible

S'il vous plait faire parvenir votre curriculum vitae avant le 18 février 1983 (en indiquant personnel et confidentiel) à:

M. Jean B. Gaudry
Directeur, administration et finance
La Fédération des caisses populaires du Manitoba
Case postale 68
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Le p'tit bonheur

DIRECTEUR(TRICE) d'une garderie (1 poste)

Salaire: À discuter

Fonctions: Entreprendre, en collaboration avec le Comité de parents, le développement de la programmation et du personnel d'une garderie francophone située à Saint-Boniface.

Qualifications: Degré ou diplôme en développement de l'enfant et/ou au moins deux ans d'expérience dans une garderie ou un contexte semblable.

Langue de travail: Français

Date limite: Le 15 février 1983

Veuillez faire parvenir votre curriculum à

LE P'TIT BONHEUR
a/s Comité de parents
340 Provencher,
Saint-Boniface

Le p'tit bonheur

ANIMATEUR(TRICE)

(1 poste)

Salaire: Selon expérience

Fonctions: En plus des fonctions normales d'animation, collaboration avec la direction pour le développement du programme

Qualifications: Certificat et/ou un an d'expérience dans le milieu des garderies. (Références vérifiables)

Langue de travail: Français

Date limite: Le 15 février 1983

Veuillez faire parvenir votre curriculum à

LE P'TIT BONHEUR
a/s Comité de parents
340 Provencher,
Saint-Boniface

Le Conseil d'administration de la

Société franco-manitobaine

est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

directeur(trice) général(e)

Description de tâches:

* responsable au conseil d'administration pour la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la SFM;
* prépare les ordres du jour, documents d'appui, rapports et procès-verbaux pour le conseil d'administration;
* responsable du dossier politique de la SFM, selon l'orientation et les buts et objectifs généraux dictés par le conseil d'administration;
* voit à ce que la mission de la SFM et l'orientation donnée par le conseil d'administration soient reflétées à l'intérieur de tous les programmes et activités de la SFM;
* voit à assurer des canaux de communication avec les autres organismes franco-manitobains;
* assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des francophones hors Québec.

Qualifications requises:
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience administrative;
- flexibilité dans les relations publiques;
- esprit d'initiative et de créativité;
- préférablement, expérience dans le domaine de développement communautaire.

Entrée en fonction: **en avril 1983**

Salaire: **$28,000. - $38,000.**

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 31 mars 1983, date de fermeture du concours, au

Président
Société franco-manitobaine
200, avenue de la Cathédrale
(C.P. 145)
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Chef de la Division de la recherche sur les ressources marines

Traitement: $31 400 - $47 100
N° de réf.: 82-PSCM-DFO-08 (1143)

Ressources marines
Pêches et Océans Canada
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Fonctions
Le titulaire est chargé de la planification et de la gestion des principales fonctions de recherche sur les ressources qui soutiennent directement la gestion des ressources halieutiques de la région du golfe St-Laurent. Il s'agit de la recherche sur les systèmes halieutiques (modélisation et dynamique des populations), des études et de l'échantillonnage des stocks, de la recherche sur les poissons et les mammifères marins et de la recherche sur les plantes marines et les invertébrés.

Conditions de candidature
Les candidats doivent posséder un doctorat acceptable d'une université reconnue en écologie marine ou l'équivalence. Les candidats doivent avoir la paternité évidente de rapports ou de documents et avoir atteint la notoriété dans les milieux scientifiques, résultant de recherches dans les domaines de la dynamique des populations ou de recherche sur les ressources halieutiques. Les candidats doivent avoir aussi une expérience considérable en planification et exécution de recherche en ressource halieutique et une expérience solide de la gestion des ressources financières et humaines liées à la recherche.

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

N° d'autorisation: 122-347-009

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
J. Brian Murphy
Commission de la Fonction publique du Canada
860, rue Main, pièce 603
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 8M1
Tél.: (506) 388-6621
Date limite: le 25 février 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada



Bienvenue au
Festival du Voyageur
SAINT-BONIFACE, MANITOBA 13-20 FÉVRIER 1983
Un voyage pour deux
Le Festival du Voyageur et CP Air vous offrent une chance de gagner 2 billets vers une destination canadienne quand vous faites l'achat d'un macaron de participation 1983 disponible à la plupart des banques et caisses populaires. Vous n'avez qu'à remplir votre formulaire d'inscription et le déposer dans un des tonneaux situés au Parc du Voyageur, au Centre Culturel ou au Rendez-Vous.
Bal du gouverneur
Ce grand gala tenu le 12 février à l'hôtel Westin commence à 17h30. Vous serez officiellement acceuilli par le crieur et escorté à votre table par la garde d'honneur. On vous offrira ensuite un repas exquis préparé par le chef cuisinier du Westin après quoi vous pourrez passer la soirée à danser au rythme de la musique de Marcel Meilleur et de son orchestre. Les billets ($35.00 par personne) sont disponibles au 768, avenue Taché.
Défilé du Voyageur
Wendy's Old Fashioned Hamburgers
Le dimanche 13 février, joignez-vous aux milliers qui bordent les rues du vieux Saint-Boniface pour regarder le défilé qui commence à 13h00. Puis, suivez la foule jusqu'au Parc du Voyageur pour les cérémonies d'ouverture à 14h30. Un salût de dix coups de cannon de la Muzzle Loaders Association fera partie des activités de la journée. Nous remercions Wendy's pour sa contribution à ces activités.
Courses de chiens
Le 11e championnat national se déroulera samedi le 12 février et dimanche le 14 février de 10h00 à 16h00. Toutes ces courses partiront et finiront sur la rive est du canal de détournement des eaux de la Rivière Rouge tout juste au sud de la Route #15. L'entrée est libre et il y a amplement de stationnement. Les participants feront concurrence pour les prix Shell. S.V.P. laisser vos animaux domestiques à la maison ou dans votre voiture.
Sculptures sur glace
Le Parc du Voyageur est le site des compétitions ouverte et interscolaire commanditées par la Caisse Populaire de Saint-Boniface. Ne manquez pas les sculptures commanditées tout le long du boulevard Provencher ou la sculpture de Réal Bérard dans le parc Provencher.
Parc du Voyageur
CAA Manitoba Motor League
Situé dans le Parc Whittier sur la rue Saint-Joseph, le Parc du Voyageur est le site idéal pour les activités familiales. Pendant que les enfants se divertissent sur les nouvelles montagnes russes, les carrousels, la glissade ou les traîneaux, les parents peuvent admirer les expositions sur l'ère de la traite des fourrures ou jouir des spectacles mettant en vedette Baie en joie dans notre grande tente chauffée, gracieuseté de WHITE'S FOODS.
Violon et gigue.
Labatt's
Jouissez de 9 heures continuelles de violon et de gigue le dimanche 20 février entre midi et 21h00 au Centre Culturel, 340, boulevard Provencher. Les billets sont $6.00 chacun et seront disponibles à la porte. Invités spéciaux — Les Elliot Brothers du Nouveau Brunswick. Les participants se feront concurrence pour les prix Labatt's.
Tournoi de Ringette
Le Club LaVérendrye présente le 3e Tournoi national voyageur de Ringette mettant en vedette quelques unes des meilleurs équipes à travers le pays. Les parties débutent vendredi le 18 février et continuent jusqu'au finales le dimanche soir. Ces événements ont lieu aux arènes Bertrand, Maginot et Saint-Vital.
Tournoi de hockey
PEPSI
Blackwoods Beverages présente le 8e tournoi annuel international de hockey mineur avec quelques une des meilleurs équipes du Canada et des États-Unis. Il y aura des joutes à chaque soir, du mercredi 16 février au dimanche 20 février aux arènes Maginot et Bertrand. Des horaires complets seront disponibles aux arènes.
Musées et expositions
Esso
Visitez quatre musées qui vous feront revivre l'ère de la traite des fourrures: le musée de la Cathédrale (sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface), le musée Voyageur (Parc du Voyageur), le musée de Saint-Boniface (494, Taché) et le musée de l'Homme et de la nature (190, Rupert). Nous remercions Imperial Oil pour leur appui du programme des musées.
Les Relais
Vous trouverez à manger et à boire en plus de la joie de vivre au neuf relais à travers Saint-Boniface: Relais du Voyageur et Cabane à Bois (340, Provencher), Grenier de l'Abbaye (271, de la Cathédrale), Auberge du Violon (Provencher & Nadeau), le Grand Portage et le Petit Portage (196, de la Cathédrale), Chez les Bois Brûlés (1009, St. Mary's), Le Rendez-Vous des Vieux Amis (202, Kenny), et Le Poste de la Rivière-Rouge (Parc du Voyageur).
au Rendez-Vous
768 TACHÉ
SAINT-BONIFACE,
MANITOBA
Rendez-Vous du défilé
Le plaisir commence à 15h le dimanche 13 février, tout de suite après le Défilé du Voyageur et les cérémonies d'ouverture. Vous pourrez danser à la musique de Marcel Meilleur et les Échos de la Rivière-Rouge jusqu'à 18h30. De 20h à 1h, Les Boss et Amis vous divertiront avec leur style unique de musique folk-rock.
Hommage au patrimoine
Le Conseil des arts folkloriques canadiens nous présente avec fierté, un hommage au patrimoine du Manitoba, le lundi 14 février à 20h00. Des artistes des diverses communautés ethniques locales vous présenteront les chansons et les danses qui font la richesse de notre héritage. Cet évènement est commandité par la Carling O'Keefe Breweries.
Danses folkloriques
Le mardi 15 février vous aurez la chance de participer à une soirée de danses folkloriques traditionnelles mettant en vedette le groupe toujours populaire des Danseurs de la Rivière-Rouge. De 20h00 à 1h00 vous serez divertis par le groupe Folle Avoine et le maître des cérémonies Louis Lemieux.
Rendez-Vous "Folk"
Le Winnipeg Folk Festival présente une soirée de musique "folk" mettant en vedette le groupe renommé Eritage, le mercredi 16 février de 20h00 à 1h00. Une soirée à ne pas manquer avec Léo Dufault.
Concours des Barbus
Assoyez-vous confortablement et jouissez de votre breuvage canadien favori pendant que les participants se font concurrence pour les prix Molson. Le 11e Concours annuel des barbus aura lieu le jeudi 17 février entre 20h30 et 1h00. Des prix en espèces et des médaillons seront accordés dans chacune des quatre catégories: Barbe Voyageur, du Festival, Moustache et Vedette.
Rendez-Vous "Rock"
Le vendredi 18 février à 20h30. La soirée appartient au "Rockers". Du rock solide, intense, fiévreux. Avec LaRoche et Missing Chums. N'y manquez pas...
Rendez-Vous "Country"
Samedi le 19 février entre 13h00 et 18h00 de l'après-midi, la musique "Country" s'empare du Rendez-Vous. Les Elliot Brothers et Les Tymeux de la Baie vous plairont sûrement avec leur musique "country".
Farce-Tival du Rire
Play-All
Play-All Club Trophies vous présentent une soirée de plaisir et de rire le samedi soir 19 février entre 20h00 et 1h00. Le maître des cérémonies, Vincent Dureault, sera accompagné de plusieurs raconteurs canadiens-français qui vous feront rire aux éclats. Ensuite c'est la musique de danse avec les Boss et Amis.
The Great Rendez-vous CASINOS
Essayez le Blackjack, la roulette et les roues de fortune à un des ces trois lieux:
CENTRAL:
Centre des congrès de Winnipeg du 12 au 19 février ouvert de 14h00 à 2h00 les samedis, de 17h00 à 2h00 du dimanche au vendredi. Entrée $2.00 ou $1.00 avec macaron de participation.
EST:
Niakwa Travelodge Winnipeg du 13 au 20 février, ouvert tous les jours de 14h00 à 23h00. Entrée gratuite.
OUEST:
Viscount Gort Flag Inn du 13 au 20 février, ouvert tous les jours de 15h00 à 24h00. Entrée libre.
MLLB #8396